

STATISTICS CANADA
Household Surveys Division

STATISTIQUE CANADA
Division des enquêtes-ménages

**DOCUMENTATION FOR
THE MICRODATA FILE**

**DOCUMENTATION POUR
LE FICHIER DE MICRODONNÉES**

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

Survey of Consumer Finances
1995 (1994 Income)

Enquête sur les finances des
consommateurs de 1995
(Revenu de 1994)

MICRODATA FILE • 1994 INCOME***CENSUS FAMILIES*****TABLE OF CONTENTS** **Page****Technical Characteristics of the Microdata File**

Introduction A-1

Notes for Users of Historical Series
of SCF Microdata Files A-4**Record Layout** B-1***Variable Descriptions*****Geographic and Record Identifiers, Weight**

Sequence Number C-1

Publication Indicator C-2

Province C-3

Size of Area of Residence C-4

Census Metropolitan Area C-7

Final Universal Weight C-8

Family/Head/Spouse Income Items

Wages and Salaries C-9

Net Income from Non-Farm Self-Employment C-10

Net Income from Farm Self-Employment C-11

Total Net Income from Self-Employment C-12

Total Earnings C-13

Total Investment Income C-14

Child Tax Benefit C-15

Old Age Security, Guaranteed Income
Supplement and Spouse's Allowance C-16

Canada/Quebec Pension Plan Benefits C-17

Unemployment Insurance Benefits C-18

Social Assistance and Provincial
Income Supplements C-19

Other Income from Government Sources C-20

Total Government Transfer Payments C-21

Taxable Government Transfer Payments C-22

Non-Taxable Government Transfer Payments C-23
Retirement Pensions,

Superannuation and Annuities C-25

Other Money Income C-26

Total Income C-27

Total Income Tax C-28

Income After Tax C-29

FICHIER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994***FAMILLES DE RECENSEMENT*****TABLE DES MATIÈRES** **Page****Caractéristiques techniques du fichier**

Introduction A-1

Notes aux utilisateurs des séries
historiques du fichier de microdonnées de l'EFC A-4**Fichier de dossier** B-1***Description des variables*****Les indicateurs géographiques et
d'enregistrements, le poids**

Numéro de séquence C-1

Indicateur de publication C-2

Province C-3

Taille de la région de résidence C-4

Région métropolitaine de recensement C-7

Pondération universelle finale C-8

**Éléments du revenu de la famille/ du chef/
de la conjointe**

Salaires et traitements C-9

Revenu net d'un emploi
autonome non agricole C-10

Revenu net d'un emploi autonome agricole C-11

Revenu total net d'un emploi autonome C-12

Gains totaux C-13

Revenu total de placements C-14

Prestation fiscale pour enfants C-15
Sécurité de la vieillesse, supplément de
revenu garanti et allocation au conjoint C-16Prestations du Régime de pensions du
Canada ou du Régime de rentes du Québec C-17

Prestations d'assurance-chômage C-18

Assistance sociale et suppléments de
revenu provinciaux C-19

Autres revenus provenant du gouvernement C-20

Total des transferts gouvernementaux C-21

Transferts gouvernementaux imposables C-22

Transferts gouvernementaux non imposables C-23

Pensions de retraite et rentes C-25

Autre revenu monétaire C-26

Revenu total C-27

Impôt total sur le revenu C-28

Revenu après impôt C-29

CENSUS FAMILIES**TABLE OF CONTENTS - continued** **Page***Variable Descriptions - continued***Income Characteristics**

Farm/Non-Farm Income Code	C-30
Major Source of Income	C-31
Number of Earners	C-32
Number of Persons with Income	C-33
Number of Unemployment Insurance Recipients	C-34

Economic Family Unit Low Income Status

Low Income Cut-off (LICO, 1986 Base)	C-35
Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT, 1986 Base)	C-37
Low Income Cut-off (LICO, 1992 Base)	C-39
Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT, 1992 Base)	C-41
Low Income Measure (LIM)	C-44
Low Income After Tax Measure (LIM-IAT)	C-47

Household Characteristics

Number of Persons in the Household	C-50
Number of Economic Family Units in the Household	C-51
Number of Persons in this Economic Family Unit	C-52

Census Family Characteristics

Number of Persons	C-53
Number of Adults	C-54
Number of Persons Age 65 and Over	C-55
Number of Children	C-56
Number of Persons Unemployed in Reference Week	C-58
Number of Persons Unemployed in Reference Year	C-59
Total Persons-weeks Worked in Reference Year	C-60
Total Person-weeks Unemployed in Reference Year	C-61
Family Type	C-62
Life Cycle	C-63
Tenure	C-64
Census Family Head Definition	C-66

FAMILLES DE RECENSEMENT**TABLE DES MATIÈRES - suite** **Page***Description des variables - suite***Caractéristiques du revenu**

Code de revenu agricole/non agricole	C-30
Principale source de revenu	C-31
Nombre de personnes gagnant un revenu	C-32
Nombre de personnes touchant un revenu	C-33
Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage	C-34

**Statut de l'unité de la famille économique
sur le seuil de faible revenu**

Seuil de faible revenu de l'unité (SFR, base de 1986)	C-35
Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, base de 1986)	C-37
Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)	C-39
Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, base de 1992)	C-41
Mesure de faible revenu (MFR)	C-44
Mesure de faible revenu après impôt (MFR-RAI)	C-47

Caractéristiques du ménage

Nombre de personnes dans le ménage	C-50
Nombre de familles économiques au sein du ménage	C-51
Nombre de personnes dans cette unité familiale économique	C-52

Caractéristiques de la famille de recensement

Nombre de personnes	C-53
Nombre d'adultes	C-54
Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus	C-55
Nombre d'enfants	C-56
Nombre de chômeurs durant la semaine de référence	C-58
Nombre de chômeurs durant l'année de référence	C-59
Total des semaines-personnes travaillées durant l'année de référence	C-60
Total des semaines-personnes de chômage durant l'année de référence	C-61
Genre de famille	C-62
Cycle de vie	C-63
Mode d'occupation	C-64
Définition du chef de la famille de recensement	C-66

CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT****TABLE OF CONTENTS - continued****Page***Variable Descriptions - continued*

Personal Characteristics of Head and Spouse	C-68
Head - Marital Status	C-69
Head/Spouse - Age	C-70
Head/Spouse - Sex	C-71
Head/Spouse - Detailed Education Level	C-72
Head/Spouse - Summary Education Level	C-74
Head/Spouse - Attended School in Reference Week	C-75
Head - Immigration Status	C-76
Head/Spouse - Mother Tongue	C-77
Head/Spouse - Labour Force Status (Reference Week)	C-78
Head/Spouse - Class of Worker, Summary (Current or Last Job)	C-80
Head/Spouse - Class of Worker, Detailed (Current or Last Job)	C-82
Head/Spouse - 1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 13 groups and 49 groups	C-83
Head/Spouse - Weeks Worked in Reference Year	C-86
Head/Spouse - Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year	C-87
Head/Spouse - Work Activity in Reference Year	C-88
Head/Spouse - Weeks Unemployed in Reference Year	C-89
Head/Spouse - Number of Stretches of Unemployment in Reference Year	C-90
Head/Spouse - Main Reason for inactivity Working nor Looking for Work in Reference Year	C-91
Sample Design and Implications	D-1
Comparison of SCF Estimates to National Accounts Adjusted Personal Income	D-3
Procedures for Manuscript Review	D-4
Estimates Obtained from Microdata File	D-5
Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero values	E-1
Counts For Selected Variables	E-4

TABLE DES MATIÈRES - suite**Page***Description des variables - suite*

Caractéristiques personnelles du chef et de la conjointe	C-68
Chef - État matrimonial	C-69
Chef/Conjointe - Âge	C-70
Chef/Conjointe - Sexe	C-71
Chef/Conjointe - Niveau d'instruction détaillé	C-72
Chef/Conjointe - Niveau d'instruction sommaire	C-74
Chef/Conjointe - Fréquentait l'école durant la semaine de référence	C-75
Chef - Statut d'immigration	C-76
Chef/Conjointe - Langue maternelle	C-77
Chef/Conjointe - Statut d'activité (semaine de référence)	C-78
Chef/Conjointe - Statut professionnel, sommaire (emploi actuel ou dernier emploi)	C-80
Chef/Conjointe - Statut professionnel, détaillé (emploi actuel ou dernier emploi)	C-82
Chef/Conjointe - Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 13 groupes et 49 groupes	C-83
Chef/Conjointe - Semaines travaillées durant l'année de référence	C-86
Chef/Conjointe - A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence	C-87
Chef/Conjointe - Activité de travail durant l'année de référence	C-88
Chef/Conjointe - Semaines en chômage durant l'année de référence	C-89
Chef/Conjointe - Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence	C-90
Chef/Conjointe - Principale raison de l'inactivité durant l'année de référence	C-91
Plan de sondage et implications	D-1
Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux	D-3
Procédures pour faire réviser un manuscrit	D-4
Estimations provenant du fichier de microdonnées	D-5
Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu: enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles	E-1
Les comptes pour variables diverses	E-4

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TABLE OF CONTENTS - concluded

Forms

1994 Income Questionnaire (Form CF06)
Labour Force Survey Questionnaire (Form 05)

Household Record Docket (Form 03)
Question Card
Code Sheet for Form 03
Code Sheet for Form 05

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

TABLE DES MATIÈRES - fin

Questionnaires

Questionnaire sur le revenu de 1994 (Formule CF06)
Questionnaire de l'enquête sur
la population active (Formule 05)
Dossier du ménage (Formule 03)
Fiche questionnaire
Feuille des codes pour la Formule 03
Feuille des codes pour la Formule 05

TECHNICAL CHARACTERISTICS OF THIS MICRODATA FILE				CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE CE FICHER DE MICRODONNÉES			
SURVEY YEAR <		1995				= ANNÉE D'ENQUÊTE	
INCOME YEAR <		1994				= ANNÉE DE REVENU	
INDIVIDUALS, AGED 15 YEARS AND OVER, WITH AND WITHOUT INCOME				PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU			
ECONOMIC FAMILIES				FAMILLES ÉCONOMIQUES			
CENSUS FAMILIES				FAMILLES DE RECENSEMENT			
HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES AND EQUIPMENT				ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU			
KEY OR LINK FILE				FICHER CLÉ OU FICHER DE RACCORDEMENT			
TOTAL WEIGHTED NUMBER OF UNITS <		12,595,867				= NOMBRE TOTAL PONDÉRÉ D'UNITÉS	
NUMBER OF RECORDS <		41,446				= NOMBRE DES DOSSIERS	
SPECIFICATIONS				SPÉCIFICATIONS			
9 TRACK TAPE				BANDES À 9 PISTES			
DATA SET NAME						NOM DE FICHER	
VOLUME SERIAL NUMBER						VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE	
DENSITY	1600 BPI		1600 BPP		DENSITÉ		
	6250 BPI		6250 BPP				
LABELS	NONE		AUCUNE		ÉTIQUETTES		
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)				
	ASCii		ASCii				
FORMAT	EBCDIC		EBCDIC		FORMAT		
	ASCii		ASCii				
	RECORD SIZE	414	TAILLE D'EN-REGISTREMENT				
	BLOCK FACTOR		FACTEUR DE BLOC				
CARTRIDGE 3480				CARTOUCHE 3480			
DATA SET NAME						NOM DE FICHER	
VOLUME SERIAL NUMBER						VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE	
DENSITY	NOCOMPRESS		NOCOMPRESS		DENSITÉ		
	COMPRESS		COMPRESS				
LABELS	NONE		AUCUNE		ÉTIQUETTES		
	IBM STANDARD (EBCDIC)		STANDARD IBM (EBCDIC)				
	ASCii		ASCii				
PC DISKETTE		FORMAT ASCii		DISQUETTE POUR MICRO-ORDINATEUR			
HIGH DENSITY - 3½" (1.4 MB)				HAUTE DENSITÉ - 3½" (1.4 MB)			
HIGH DENSITY - 5¼" (1.2 MB)				HAUTE DENSITÉ - 5¼" (1.2 MB)			
DOUBLE DENSITY - 3½" (720 K)				DOUBLE DENSITÉ - 3½" (720 K)			

*CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT***INTRODUCTION**

This is the eighteenth selected year starting with 1971 for which microdata files on census family incomes are being released. Some of the more important changes in concepts and variables released over that period of years are described in the "Notes for Users of Historical Series of SCF Files" section which follows.

Users of this file should be aware of the following points:

1. All distributions, estimated numbers and amounts, averages, etc., should be produced using weighted values and not sample counts. For a description of the weighting factor and its use see the item description "Final Universal Weight" (C-7) and "Sample Design and Implications" (D) in this documentation.
2. Any estimates or percentage distributions to be published or analysed from this data set should be based on a sample of at least 100 records. This is the policy followed in our publications and is based on the fact that data produced from smaller samples is unlikely to be reliable.
3. Determination of who is the "head" is based on relationships only. The head is not necessarily the major earner or income recipient and may, in fact, have no income at all.
4. The term "reference year" refers to 1994 wherever it appears in the documentation.
5. The term "survey year" refers to 1995 wherever it appears in this documentation.
6. The term "reference week" refers to the week of April 10 to 15, 1995, the week immediately preceding the two-week period when the Survey of Consumer Finances was conducted.

INTRODUCTION

C'est la dix-huitième année depuis 1971 que les fichiers de microdonnées sur le revenu des familles de recensement sont rendues publiques. Certains des principaux changements apportés au niveau des concepts et des variables pendant cette période sont définis dans la section de "Notes aux utilisateurs des séries historiques de fichiers" qui suit.

Les utilisateurs de ce fichier doivent noter les points suivants:

1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc. devrait être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération figure sous les rubriques "Pondération universale finale" (C-7) et "Plan de sondage et implications" (D) de cette documentation.
2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier et destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables.
3. Le choix du "chef" se fonde uniquement sur les liens qui existent entre les membres seulement. Le chef n'est pas nécessairement le principal soutien ou bénéficiaire d'un revenu; en fait, il peut ne toucher de revenu du tout.
4. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1994 partout où il apparaît dans la documentation.
5. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1995 partout où il apparaît dans la documentation.
6. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 10 au 15 avril, 1995, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines où l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

*CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT***INTRODUCTION (Continued)**

A considerable effort has been made to correct inconsistencies in the data. However, unusual situations or inconsistencies may still be present. Some of these are described in the relevant pages of the file documentation and users are therefore advised to read over the documentation to be aware of these cases. In order to improve future issues of this data set, we would appreciate hearing from users regarding any problems, suggestions or comments on the file contents or documentation.

The purchaser of this file is invited to submit final manuscript(s) to the manuscript review service offered by the Division. For further information on this procedure see "Procedures for Manuscript Review" in this documentation. In the text of such manuscripts, the source should be described as follows: "The analysis done for this report is based on the Statistics Canada microdata file "Census Families, 1994" which contains data collected in the 1995 Survey of Consumer Finances. All computations on this data base were done by (name of user organization)". If this is the only source of data in the report, it is not necessary to source each table as well. However, if there are other sources, the tables should be individually sourced. In accordance with the development of standard referencing for machine-readable data files¹, we recommend the following wording be used in bibliographies:

SOURCE: Statistics Canada. **Census Families, 1994 Income** [machine-readable data file]. 1995 Edition. Ottawa, Ontario: Household Surveys Division [producer and distributor]. One data file (41,446 logical records) and accompanying documentation.

¹ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal 30(2):77-82, March 1979.

INTRODUCTION (suite)

Nous avons fait un effort considérable pour corriger les divergences de données. Cependant, il se peut qu'il y ait encore des situations inhabituelles ou des divergences, dont certaines sont décrites dans les pages pertinentes de la documentation. C'est pourquoi nous conseillons aux utilisateurs de bien lire la documentation pour être au courant de ces cas. Afin d'améliorer les prochains volets de cette série de données, nous aimerions que les utilisateurs nous fassent part des problèmes qu'ils ont décelés, de leurs suggestions ou de leurs commentaires en ce qui concerne le contenu du fichier ou la documentation.

L'acheteur de ce fichier est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, voir "Procédures pour faire réviser un manuscrit" du présent document. Une description de la source devrait figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur le fichier de microdonnées "Les familles de recensement, 1994" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'Enquête de 1995 sur les finances des consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)". Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardisation des références pour les fichiers de microdonnées¹, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

SOURCE: Statistique Canada. **Familles de recensement, revenu de 1994** [fichier de microdonnées]. Édition 1995. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (41,446 enregistrements) et documentation connexe.

¹ Dodd, Sue A. "Références bibliographiques pour les filières de données de science numérique: documentation tirée" de American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

INTRODUCTION (Concluded)

INTRODUCTION (fin)

For further information, contact...

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec la...

Income and Housing Survey Section
Household Surveys Division
Statistics Canada
Jean Talon Building
7th Floor, Section B-5
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Section des enquêtes sur le revenu et le logement
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon
7^e étage, Section B-5
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Phone number (613) 951-4633 or (613) 951-4643
Facsimile (613) 951-3012

Numéro de téléphone (613) 951-4633 ou (613) 951-4643
Bélinographe (613) 951-3012

Internet: income@statcan.ca

Internet: revenu@statcan.ca

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHIERS DE MICRODONNÉES

The majority of concepts since release of the first microdata file have remained unchanged. The following points summarize some changes in concepts which may help to explain certain statistical results.

La plupart des concepts sont demeurés inchangés depuis la parution du premier fichier de microdonnées. Nous résumons ci-après certains des changements apportés au niveau des concepts qui pourraient aider à expliquer certains résultats statistiques.

1. Beginning with the 1994 income file:

1. À partir du fichier sur le revenu de 1994:

- (i) For the first time, computer assisted interviewing (CAI) was used to collect the SCF data instead of a paper document.
- (ii) In January of 1995, the LFS introduced a new sample design and a modified weighting system. Details on the changes can be found in the feature articles of the October 1994, December 1994 and January 1995 editions of the report *The Labour Force*, Catalogue No. 71-001. A summary of these changes, which impact the SCF, are given below.

- i) Pour la première fois, les données de l'EFC ont été recueillies au moyen d'interviews assistées par ordinateur (IAO) plutôt que d'un questionnaire sur papier.
- ii) En janvier 1995, un nouveau plan d'échantillonnage et un système de pondération modifié ont été appliqués à l'EPA. Pour plus de détails sur ces changements, prière de consulter les articles vedettes des numéros d'octobre 1994, de décembre 1994 et de janvier 1995 du rapport intitulé *La population active* (n° 71-001 au catalogue). Un résumé de ces changements, qui ont influé sur l'EFC, figure ci-après.

Sample Design. The new sample design now includes persons residing in Canada who are neither Canadian citizens nor landed immigrants. Specifically the following groups of people are included:

Plan de sondage. Le nouveau plan de sondage inclus maintenant dans l'enquête les personnes qui résident au Canada et qui ne sont ni des citoyens canadiens ni des immigrants reçus. Spécifiquement, les groupes de personnes suivant sont inclus:

- persons claiming refugee status;
- students from other countries attending school in Canada on student visas;
- persons from other countries in Canada on work permits;
- persons who have a Minister's permit to reside in Canada; and
- non-Canadian born dependents of the above four categories.

- les demandeurs du statut de réfugiés;
- les étudiants venant d'autres pays qui fréquentent une école au Canada et qui détiennent un permis d'étudiant;
- les personnes venant d'autres pays qui séjournent au Canada et qui détiennent un permis de travail;
- les personnes qui séjournent au Canada et qui détiennent un permis ministériel; et
- les personnes nées à l'étranger qui sont à la charge de celles faisant partie de l'une des quatre catégories précédentes.

*CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT***NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)****NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE FICHIERS DE MICRODONNÉES (suite)**

The new design includes less clustering and more sample in urban areas (as per the feature articles from Catalogue No. 71-001 cited above).

Le nouveau plan prévoit un moins grand nombre de grappes et un plus grand nombre d'échantillons dans les régions urbaines (comme en font foi les articles vedettes de la publication n° 71-001 au catalogue).

Weighting. Population estimates moved from a 1986 Census base to a 1991 Census base.

Pondération. Les estimations de la population sont maintenant fondées sur le recensement de 1991 plutôt que sur celui de 1986.

Population estimates now include non-permanent residents.

Les estimations de la population englobent maintenant les résidents non permanents.

A new method of compensating for household non-responses takes into account patterns of non response that vary according to the number of months the households have been in the sample.

Une nouvelle méthode de prise en compte de la non-réponse des ménages tient compte des modèles de non-réponse qui varient selon le nombre de mois au cours desquels les ménages sont demeurés dans l'échantillon.

Families, households and individual data are now based on the LFS weighting system for individuals. Previously, independent control totals were used for weighting families and households.

Les données relatives aux familles, aux ménages et aux particuliers sont maintenant fondées sur la méthode de pondération de l'EPA pour les particuliers. Auparavant, des totaux de contrôle indépendants ont aussi été utilisés pour la pondération des familles et des ménages.

Size of Area of Residence and Census Metropolitan Areas (CMAs). The classification of urban areas and CMAs are now based on 1991 census population within 1996 census boundaries. Previously, they were based on 1986 census population within 1981 census boundaries.

Taille de la région de résidence et les Régions métropolitaines de recensement (RMR). La classification des régions urbaines et des RMR sont maintenant fondées sur la population du recensement de 1991 à l'intérieur des limites du recensement de 1996. Auparavant, elles étaient fondées sur la population du recensement de 1986 à l'intérieur des limites du recensement de 1981.

- (iii) Data files for 1980 to 1993 have been reweighted to the 1991 census base. Revised weights for previously released microdata files covering this period are available on a cost-recoverable basis.

- iii) Les fichiers de données de 1980 à 1993 ont été repondérés selon la base du recensement de 1991. Les poids révisés pour les fichiers de microdonnées déjà existants couvrant cette période sont disponibles sur demande moyennant certains frais.

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE FICHIERS DE MICRODONNÉES (suite)

2. Beginning with the 1993 income file:
 - (i) "Military Pay and Allowances" has been deleted as a separate variable and is now included in "Wages and Salaries";
 - (ii) "Net Income from Roomers and Boarders" has been deleted as a separate variable and is now included in "Net Income from Non-farm Self-Employment";
 - (iii) The "Child Tax Benefit" has replaced the "Child Tax Credit" and "Family Allowances"; and
 - (iv) For the variable "Major Source of Income", the category "Military Pay and Allowances" has been deleted and is now included in the category "Wages and Salaries". [Full-time military members that are excluded from published tables may be identified by referencing the variable "Publication Indicator"].
3. Beginning with the 1992 income file, additional low income status variables have been included. They are:
 - (i) Low Income Cut-off (LICO 1992 base);
 - (ii) Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT 1992 base).

The 1978 base cut-off has been deleted.
4. Beginning with the 1991 income file, the "Goods and Services Tax Credit" has replaced the "Federal Sales Tax Credit".
5. Beginning with the 1990 income file:
 - (i) "Size of Area of Residence" codes have been expanded. The category "Urban <30,000" has been split into "Urban <2,500" and "Urban 2,500 to 29,999";

2. À partir du fichier sur le revenu de 1993:
 - i) La variable "Solde et indemnités militaires" a été éliminée. Elle est maintenant incorporée avec "Salaires et traitements";
 - ii) La variable "Revenu net provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires" a été éliminée. Elle est maintenant incorporé avec "revenu net provenant d'un emploi autonome non agricole";
 - iii) La variable "prestation fiscale pour enfants" a remplacé les variables "crédit d'impôt pour enfants" et "allocations familiales"; et
 - iv) À l'intérieur de la variable "principale source de revenu", la catégorie "solde et indemnités militaires" a été éliminée. Elle est maintenant incorporée avec "Salaires et traitements". [Les membres des forces armées à temps plein qui sont exclus des tableaux publiés peuvent être identifiés en utilisant la variable "Indicateur de publication"].
3. À partir du fichier sur le revenu de 1992, des variable additionnelles sur le statut de revenu a été inclus. Ils sont:
 - i) Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992);
 - ii) Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, base de 1992).

Le seuil de faible revenu (base de 1978) a été éliminé.
4. À partir du fichier sur le revenu de 1991, le "Crédit pour la taxe sur les produits et services" a remplacé le "Crédit d'impôt fédéral sur la taxe de vente".
5. À partir du fichier sur le revenu de 1990:
 - (i) Les codes de la "taille de la région de résidence" ont été élargis. La catégorie "Urbaine, <30,000" a été divisée en: "Urbaine <2,500" et "Urbaine 2,500 à 29,999";

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHERS DE MICRODONNÉES (suite)

- (ii) Additional low income status variables have been included. They are:
 - a) Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT, 1986 base),
 - b) Low Income Measure (LIM), and
 - c) Low Income After Tax Measure (LIM-IAT);

- ii) Des variables supplémentaires sur le faible revenu ont été incorporées. Ils sont:
 - a) Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, base de 1986),
 - b) Mesure de faible revenu (MFR), et
 - c) Mesure de faible revenu après impôt (MFR-RAI);

The 1969 base cut-off has been deleted;

Le seuil de faible revenu (base de 1969) a été éliminé;

- (iii) A detailed "Class of Worker" variable has been added, splitting "self-employed, incorporated business", with and without paid help, from "paid worker"; and

- iii) Une variable détaillée "Catégorie de Travailleur" a été ajoutée, divisant "l'emploi autonome, d'une entreprise constituée" avec ou sans aide rémunérée, du travailleur rémunéré; et

- (iv) The income concept has been expanded to include the first Goods and Services Tax Credit cheque received by respondents in December 1990.

- iv) Le concept du revenu a été élaboré pour inclure le premier cheque pour le Crédit pour la taxe sur les produits et services reçus par les répondants en décembre 1990.

6. Beginning with 1989 income file:

6. À partir du fichier sur le revenu de 1989:

- (i) The Survey of Consumer Finances has adopted a new set of questions on "education", introduced by the Labour Force Survey to determine the educational attainment of respondents; and
- (ii) Selected CMAs (Census Metropolitan Areas) have been identified.

- i) L'enquête sur les finances des consommateurs avait adopté de nouvelles questions concernant "l'instruction", introduites par l'enquête sur la population active pour déterminer le niveau d'instruction des personnes interrogées; et
- ii) Des régions métropolitaines de recensement choisies (RMR) sont identifiées.

7. The 1988 income file included family units in a re-interview sample from the 1987 income survey period. Families in rotation 5 of the Labour Force Survey that responded to the 1987 income survey were interviewed again for 1988 income.

7. Le fichier sur le revenu de 1988 inclut les unités familiales dans un échantillon reinterviewé à partir de la période de l'enquête sur le revenu de 1987. Les familles qui ont répondu à l'enquête sur le revenu de 1987 qui faisaient parti de la rotation 5 de l'enquête sur la population active ont été interviewées de nouveau pour le revenu de 1988.

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHIERS DE MICRODONNÉES (suite)

8. From a methodological point of view, two important changes occurred beginning with the 1987 income file:
- (i) The weighting factor is a 100% weight. On previous files, a 10% weight was used. The factor length has been increased to five bytes from three bytes. In addition, a new integrated weighting procedure has been used. This single weighting procedure replaces the previous procedure of separate weighting programs for economic families, census families, individuals and households. The result is that the same weight is given to all individuals and family units within a household. Previously, individuals and families within sample households could have different weights; and
 - (ii) The estimated numbers of units used to derive weights have been rebased to 1986 Census counts corresponding to the Labour Force Survey coverage. This affects to some degree the comparability of estimates produced from earlier files. For further details see the section on "Weighting" in Catalogue No. 13-207, "Income Distributions by Size in Canada, 1987".
9. Beginning with the 1987 income file:
- (i) The income concept has been expanded to include the Federal Sales Tax Credit claimed at income tax time;
 - (ii) The "size of area of residence" variable has been based on 1986 Census population counts within 1981 boundaries. Previously, it was based on 1961 populations (1971 and 1973 income file), 1971 populations (1975 to 1979 income file), 1976 populations within 1971 boundaries (1981 and 1982 income files) and 1981 Census population within 1981 boundaries (1984 to 1986 income files); and
8. Du point de vue de la méthodologie, on a apporté deux modifications importantes à partir du fichier sur le revenu de 1987:
- i) Le facteur de pondération est de 100%. Pour les fichiers antérieurs, on utilisait un facteur de pondération de 10%. Ce facteur a été augmenté de trois à cinq multipliants. En outre, on avait utilisé une nouvelle procédure de pondération intégrée. Cette procédure unique a remplacé les divers facteurs de pondération utilisés auparavant pour les familles économiques, les familles de recensement, les particuliers et les ménages. On a attribué par conséquent la même pondération à tous les particuliers et les unités familiales d'un ménage. Auparavant, on pouvait attribuer des poids différents à des particuliers et à des familles faisant partie de ménages-échantillons; et
 - ii) Les nombres estimatifs des unités dont on se servaient pour calculer les pondérations ont été relasés selon les chiffres du recensement de 1986 correspondant à la couverture de l'Enquête sur la population active. Dans une certaine mesure, cela influe sur la comparabilité des estimations produites à partir des fichiers antérieurs. Pour plus de détails, voir la section réservée sur la "Pondération" dans le n° 13-207 au catalogue, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1987".
9. À partir du fichier sur le revenu de 1987:
- i) On avait élargi la notion de revenu pour y inclure le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamé au moment de la déclaration du revenu;
 - ii) La "taille de la région de résidence" a été fondée sur les dénombrements démographiques du recensement de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. Auparavant, elle reposait sur les populations recensées en 1961 (fichier sur le revenu de 1971 et 1973), de celles recensées en 1971 (fichiers sur le revenu de 1975 à 1979), de celles recensées en 1976 à l'intérieur des limites de 1971 (fichiers sur le revenu de 1981 et 1982) et de celles recensées en 1981 à l'intérieur des limites de 1981 (fichier sur le revenu de 1984 à 1986); et

*CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT***NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)****NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHIERS DE MICRODONNÉES (suite)**

- (iii) Following revision of the low income cut-offs on the basis of 1986 Family Expenditure data, the 1986 based low income code for the economic family has been provided on the file.
10. For the 1987 income file, families in rotation five of the Labour Force Survey were included as well as an augmented sample in Newfoundland and Prince Edward Island.
11. Beginning with the 1986 income file:
- (i) Families with major source of income "Military Pay and Allowances" have been included. Prior to the 1986 file, they were excluded. For these families, the variable "Publication Indicator" is 0; and
- (ii) All variables concerning number of family persons (e.g. number of earners, number of children, etc.) have contained actual number of persons. Previously, these variables were given upper limits.
12. Beginning with the 1985 income file, dollar fields have been increased from 7 to 8 bytes.
13. Beginning with the 1984 income file:
- (i) The Classification of Occupations based on the 1980 Standard Occupational Classification has been used;
- (ii) The "Size of area of residence" variable codes have been expanded. Centres with populations "500,000 and over" have been coded separately from those with populations "100,000 to 499,999". Previously, they were combined in the category "100,000 and over"; and
- iii) Après avoir effectué la révision des seuils de faible revenu en se fondant sur les données des dépenses des familles de 1986, on avait inscrit le code de faible revenu fondé sur les données de 1986 pour la famille économique.
10. Pour le fichier sur le revenu de 1987, on a tenu compte des familles du groupe de renouvellement cinq de L'enquête sur la population active ainsi que d'un échantillon accru à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard.
11. À partir du fichier sur le revenu de 1986:
- i) Les familles dont la principale source de revenu était "solde et indemnités militaires" ont été inclus. Ils étaient exclus auparavant. Pour ces particuliers la variable "Indicateur de publication" est 0; et
- ii) Toutes les variables relatives au nombre de personnes dans la famille (c.-à-d. nombre de femmes gagnant un revenu, nombre d'enfants, etc.) ont figuré en tant que "chiffres réels". Auparavant, on avait attribué un seuil supérieur à ces variables.
12. À partir du fichier sur le revenu de 1985, les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multipliants.
13. À partir du fichier sur le revenu de 1984:
- i) Le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 a été utilisé;
- ii) La taille de la région de résidence a été élargie. Les centres avec "500,000 habitants ou plus" et les centres avec "100,000 à 499,999 habitants" ont été codés indépendamment. Auparavant, ils étaient regroupés à la catégorie "100,000 habitants ou plus"; et

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Continued)

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHIERS DE MICRODONNÉES (suite)

(iii) Units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics have had selected characteristics zeroed-out rather than removing these records from the file. Variables which have been masked have been indicated on the record layout as "Special Units". Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

iii) Les unités dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles ont vu certaines de leurs caractéristiques annulées au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été obliérées sont indiquées sur le cliché d'articles comme "Unité spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

14. Beginning with the 1981 income file:

14. À partir du fichier sur le revenu de 1981:

(i) Following revision of the low income cut-offs on the basis of 1978 Family Expenditure data, the low income code (1978 base) for the economic family has been provided on the file;

i) À la suite de la révision des seuils de faible revenu à partir des données de l'enquête sur les dépenses des familles de 1978, nous avons inclus le code de faible revenu (base de 1978) pour la famille économique;

(ii) The income concept has been expanded to include the Federal Child Tax Benefit and refundable Provincial Tax Credits claimed at income tax time; and

ii) Le concept du revenu a été élargi afin d'inclure la prestation fiscale pour enfants et les crédits d'impôt remboursables des provinces qui sont réclamés sur les déclarations d'impôt; et

(iii) The cut-off for "full-time worker" has been changed to 49 weeks from 50, to conform with Census practices.

iii) Le seuil du "travailleur à temps plein" a été réduit, de 50 à 49 semaines afin de se conformer aux méthodes du recensement.

15. Beginning with the 1979 income file, Class of Worker coding has been modified, so that certain types of LFS self-employed persons are classified as paid workers for SCF purposes.

15. À partir du fichier sur le revenu de 1979, le codage du statut professionnel a été modifié de sorte que certains genres de travailleurs indépendants (autonomes) dans l'EPA sont classés comme des travailleurs rémunérés dans l'EFC.

16. Beginning with the 1977 income file, "Total Net Income from Self-employment" and "Total Earnings" have included Net Income from Roomers and Boarders. The Number of Earners variable has always included Room and Board Income recipients.

16. À partir du fichier sur le revenu de 1977, le "revenu net total d'un emploi autonome" et les "gains totaux comprenaient le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires". La variable "nombre de personnes gagnant un revenu" a toujours pris en compte les bénéficiaires d'un revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

*CENSUS FAMILIES**FAMILLES DE RECENSEMENT***NOTES FOR USERS OF HISTORICAL SERIES OF MICRODATA FILES (Concluded)****NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DES FICHIERS DE MICRODONNÉES (Fin)**

17. Beginning with the 1975 income file:

- (i) The Labour Force Status coding definitions changed when the Revised Labour Force Survey went into effect;
- (ii) Family and Youth Allowances have been reported by the person who claimed a personal tax exemption for the children. Prior to 1975, the male parent or guardian reported the allowances; and
- (iii) The classification system for education level of the head and spouse changed. For the 1973 income file the codes specifically separated "high school completed" from "high school not completed" and divided post-secondary into university and non-university. For the 1975 to 1988 income files it is not possible to obtain a category "completed high school" as 11 to 13 years includes some completed and some not. Also post-secondary only indicates university level if a degree was received.

18. The school attendance status of children has not always been consistently determined. For the 1973 income file, a code "Went to School" in the questions on major or secondary activity for the survey reference week determined their schooling status. Under that system, if a person went to school as their third activity (e.g. worked and kept house as primary and secondary activities) the survey would not register their school attendance. Under the Revised Labour Force Survey, school attendance (1977 income file and later files) or enrollment (1975 income file) is recorded regardless of other activities.

17. À partir du fichier sur le revenu de 1975:

- i) Les définitions relatives au codage des personnes selon leur situation vis-à-vis de l'activité ont changé l'année où la nouvelle enquête sur la population active est entrée en vigueur;
- ii) Les Allocations Familiales ont été rapportés par la personne qui réclamait une exemption personnelle pour les enfants. Avant 1975, le père ou le tuteur rapportait les allocations; et
- iii) Le système de classement du chef et de sa conjointe selon leur niveau d'instruction a changé. Pour le fichier sur le revenu de 1973, les codes permettaient de faire la distinction entre les "études secondaires achevées" et les "études secondaires partielles", et la catégorie des études postsecondaires était divisée en deux: les études universitaires et non universitaires. Pour les fichiers sur le revenu de 1975 à 1988 il n'est pas possible d'obtenir une catégorie "études secondaires achevées" parce que la catégorie "11^e à 13^e années" comprend à la fois des personnes qui ont terminées leurs études secondaires et des personnes qui ne les ont pas terminées. De plus, on ne peut distinguer entre études postsecondaires universitaires et non universitaires à moins que la personne n'ait obtenu un diplôme.

18. La fréquentation scolaire des enfants n'a pas toujours été établie d'une façon cohérente. En ce qui concerne le fichier sur le revenu de 1973, le code "allait à l'école" attribué en réponse à la question sur l'activité principale ou secondaire exercée au cours de la semaine de référence déterminait si la personne était étudiante. Selon ce système, si la troisième activité d'une personne consistait à aller à l'école (outre celles de travailler et de tenir maison, comme activités primaires et secondaires), l'enquête ne la prenait pas en compte. Aux termes de la nouvelle enquête sur la population active, on recueille des données sur la fréquentation (fichiers sur le revenu de 1977 et ultérieurs) et l'inscription (fichier sur le revenu de 1975) scolaires, quelles que soient les autres activités de la personne.

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

NOTE: All spouse variables are coded "0" when no spouse is present.

GEOGRAPHIC AND RECORD IDENTIFIERS, WEIGHT

Size	Position	Type	Variable Titles and Codes
5	1-5	N	Sequence Number
1	6	N	Publication Indicator
			0 Not included 1 Included
2	7-8	N	Province
			00 Special family unit 10 Newfoundland 11 Prince Edward Island 12 Nova Scotia 13 New Brunswick 24 Quebec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta 59 British Columbia
1	9	N	Size of Area of Residence
			1 Urban, population of 500,000 or more 2 Urban, population of 100,000 to 499,999 3 Urban, population of 30,000 to 99,999 4 Urban, population 2,500 to 29,999 5 Urban, population under 2,500 6 Rural areas

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

NOTA: Dans le cas où il n'y a pas de conjointe, les variables sont codées "0".

LES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES ET D'ENREGISTREMENTS ET LE POIDS

Taille	Position	Caractère	Titres des variables et codes
5	1-5	N	Numéro de séquence
1	6	N	Indicateur de publication
			0 Non inclus 1 Inclus
2	7-8	N	Province
			00 Unité familiale spéciale 10 Terre-Neuve 11 Île-du-Prince-Édouard 12 Nouvelle-Écosse 13 Nouveau-Brunswick 24 Québec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta 59 Colombie-Britannique
1	9	N	Taille de la région de résidence
			1 Urbaine de 500,000 habitants ou plus 2 Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants 3 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants 4 Urbaine de 2,500 à 29,999 habitants 5 Urbaine moins de 2,500 habitants 6 Régions rurales

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
GEOGRAPHIC AND RECORD IDENTIFIERS, WEIGHT - concluded			

2	10-11	N	Census Metropolitan Area
			00 Not applicable or Special Family Unit
			01 Halifax
			02 Québec
			03 Montréal
			04 Ottawa (Ontario portion of Ottawa/Hull)
			05 Toronto
			06 Kitchener/Waterloo
			07 Hamilton
			08 St. Catharines/Niagara
			09 London
			10 Windsor
			11 Winnipeg
			12 Calgary
			13 Edmonton
			14 Vancouver
			15 Victoria

5	12-16	N	Final Universal Weight
---	-------	---	------------------------

FAMILY INCOME ITEMS

NOTE: The first position of each income field contains a "+" or a "-" sign to indicate whether the value is positive (+) or negative (-) and the following seven positions give the actual numeric value.

8	17-24	N	Wages and Salaries (Includes Military Pay and Allowances)
8	25-32	N	Spare Field - Zero Filled
8	33-40	N	Net Income from Non-Farm Self-Employment

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
LE POIDS ET LES INDICATEURS GÉOGRA-PHIQUES ET D'ENREGISTREMENTS - fin			

2	10-11	N	Région métropolitaine de recensement
			00 Sans objet ou unité familiale spéciale
			01 Halifax
			02 Québec
			03 Montréal
			04 Ottawa (Ontario partie d'Ottawa/Hull)
			05 Toronto
			06 Kitchener/Waterloo
			07 Hamilton
			08 St. Catharines/Niagara
			09 London
			10 Windsor
			11 Winnipeg
			12 Calgary
			13 Edmonton
			14 Vancouver
			15 Victoria

5	12-16	N	Pondération universelle finale
---	-------	---	--------------------------------

ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe "+" ou "-" qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

8	17-24	N	Salaires et traitements (Inclus Solde et indemnités militaires)
8	25-32	N	Zéro - Zone supplémentaire
8	33-40	N	Revenu net d'un emploi autonome non agricole

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
FAMILY INCOME ITEMS - continued			
8	41-48	N	Net Income from Farm Self-Employment
8	49-56	N	Spare Field - Zero Filled
8	57-64	N	Total Net Income from Self-Employment
8	65-72	N	Total Earnings
8	73-80	N	Total Investment Income
8	81-88	N	Spare Field - Zero Filled
8	89-96	N	Child Tax Benefit
8	97-104	N	Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and Spouse's Allowance
8	105-112	N	Canada/Québec Pension Plan Benefits
8	113-120	N	Unemployment Insurance Benefits
8	121-128	N	Social Assistance and Provincial Income Supplements
8	129-136	N	Other Income from Government Sources (Including Refundable Provincial Tax Credits and Goods and Services Tax Credit)

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE - suite			
8	41-48	N	Revenu net d'un emploi autonome agricole
8	49-56	N	Zéro - Zone supplémentaire
8	57-64	N	Revenu total net d'un emploi autonome
8	65-72	N	Gains totaux
8	73-80	N	Revenu total de placements
8	81-88	N	Zéro - Zone supplémentaire
8	89-96	N	Prestation fiscale pour enfants
8	97-104	N	Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint
8	105-112	N	Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec
8	113-120	N	Prestations d'assurance-chômage
8	121-128	N	Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux
8	129-136	N	Autres revenus provenant du gouvernement (incluant les crédits d'impôt provincial remboursables et le crédit pour taxe sur les produits et services)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****RECORD LAYOUT**

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
FAMILY INCOME ITEMS - concluded			
8	137-144	N	Total Government Transfer Payments
8	145-152	N	Taxable Government Transfer Payments
8	153-160	N	Non-Taxable Government Transfer Payments
8	161-168	N	Retirement Pensions, Superannuation and Annuities (Includes RRSP Annuities and RIF Withdrawal)
8	169-176	N	Other Money Income
8	177-184	N	Total Income
8	185-192	N	Total Income Tax
8	193-200	N	Income After Tax

HEAD AND SPOUSE INCOME ITEMS

8	201-208	N	Head - Total Earnings
8	209-216	N	Head - Taxable Government Transfer Payments
8	217-224	N	Head - Non-Taxable Government Transfer Payments
8	225-232	N	Head - Total Government Transfer Payments
8	233-240	N	Head - Total Income
8	241-248	N	Spouse - Total Earnings

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****CLICHÉ D'ARTICLES**

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE - fin			
8	137-144	N	Total des transferts gouvernementaux
8	145-152	N	Transferts gouvernementaux imposables
8	153-160	N	Transferts gouvernementaux non imposables
8	161-168	N	Pensions de retraite et rentes (Inclus rentes de REER et retraits de Fonds d'investissements de retraite)
8	169-176	N	Autre revenu monétaire
8	177-184	N	Revenu total
8	185-192	N	Impôt total sur le revenu
8	193-200	N	Revenu après impôt

ÉLÉMENTS DU REVENU DU CHEF ET DE LA CONJOINTE

8	201-208	N	Chef - Gains totaux
8	209-216	N	Chef - Transferts gouvernementaux imposables
8	217-224	N	Chef - Transferts gouvernementaux non imposables
8	225-232	N	Chef - Total des transferts gouvernementaux
8	233-240	N	Chef - Revenu total
8	241-248	N	Conjointe - Gains totaux

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD AND SPOUSE INCOME ITEMS - concluded			
8	249-256	N	Spouse - Taxable Government Transfer Payments
8	257-264	N	Spouse - Non-Taxable Government Transfer Payments
8	265-272	N	Spouse - Total Government Transfer Payments
8	273-280	N	Spouse - Total Income
16	281-296	N	Spare Field - Zero Filled

INCOME CHARACTERISTICS

1	297	N	Farm/Non-Farm Income Code
			<ul style="list-style-type: none"> 1 Non-farm family unit 2 Farm family unit
1	298	N	Major Source of Income
			<ul style="list-style-type: none"> 1 No income 2 Wages and salaries 3 Total net income from self-employment 4 Total government transfer payments 5 Total income investment 6 Retirement pensions, superannuation and annuities 7 Other money income
2	299-300	N	Number of Earners

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
ÉLÉMENTS DU REVENU DU CHEF ET DE LA CONJOINTE - fin			
8	249-256	N	Conjointe - Transferts gouvernementaux imposables
8	257-264	N	Conjointe - Transferts gouvernementaux non imposables
8	265-272	N	Conjointe - Total des transferts gouvernementaux
8	273-280	N	Conjointe - Revenu total
16	281-296	N	Zéro - Zone supplémentaire

CARACTÉRISTIQUES DU REVENU

1	297	N	Code de revenu agricole/non agricole
			<ul style="list-style-type: none"> 1 Unité familiale non agricole 2 Unité familiale agricole
1	298	N	Principale source de revenu
			<ul style="list-style-type: none"> 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu total net d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu monétaire
2	299-300	N	Nombre de personnes gagnant un revenu

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
INCOME CHARACTERISTICS - concluded			
2	301-302	N	Number of Persons with Income
2	303-304	N	Number of Unemployment Insurance Recipients
ECONOMIC FAMILY LOW INCOME STATUS			
1	305	N	Low Income Cut-off (LICO, 1986 Base)
			1 Below cut-off
			2 Equal to or above cut-off
1	306	N	Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT, 1986 Base)
			1 Below after tax cut-off
			2 Equal to or above after tax cut-off
1	307	N	Low Income Cut-off (LICO, 1992 Base)
			1 Below cut-off
			2 Equal to or above cut-off
1	308	N	Low Income After Tax Cut-off (LICO-IAT, 1992 Base)
			1 Below after tax cut-off
			2 Equal to or above after tax cut-off
1	309	N	Low Income Measure (LIM)
			1 Below measure
			2 Equal to or above measure

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
CARACTÉRISTIQUES DU REVENU - fin			
2	301-302	N	Nombre de personnes touchant un revenu
2	303-304	N	Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage
STATUT DE FAIBLE REVENU DE LA FAMILLE DE ÉCONOMIQUE			
1	305	N	Seuil de faible revenu (SFR, Base de 1986)
			1 Inférieur au seuil
			2 Égal ou supérieur au seuil
1	306	N	Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, Base de 1986)
			1 Inférieur au seuil après impôt
			2 Égal ou supérieur au seuil après impôt
1	307	N	Seuil de faible revenu (SFR, Base de 1992)
			1 Inférieur au seuil
			2 Égal ou supérieur au seuil
1	308	N	Seuil de faible revenu après impôt (SFR-RAI, Base de 1992)
			1 Inférieur au seuil après impôt
			2 Égal ou supérieur au seuil après impôt
1	309	N	Mesure de faible revenu (MFR)
			1 Inférieur à la mesure
			2 Égal ou supérieur à la mesure

MICRODATA FILE - 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****RECORD LAYOUT**

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
1	310	N	Low Income After Tax Measure (LIM-IAT)
			1 Below after tax measure
			2 Equal to or above after tax measure

HOUSEHOLD CHARACTERISTICS

2	311-312	N	Number of Persons in the Household
2	313-314	N	Number of Economic Family Units in the Household
2	315-316	N	Number of Persons in this Economic Family Unit

CENSUS FAMILY CHARACTERISTICS

2	317-318	N	Number of Persons
2	319-320	N	Number of Adults
2	321-322	N	Number of Persons Aged 65 and Over
2	323-324	N	Number of Children Under 7 Years of Age
2	325-326	N	Number of Children 7 to 11 Years of Age
2	327-328	N	Number of Children 12 to 15 Years of Age

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****CLICHÉ D'ARTICLES**

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
1	310	N	Mesure de faible revenu après impôt (MFR-RAI)
			1 Inférieur à la mesure après impôt
			2 Égal ou supérieur à la mesure après impôt

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

2	311-312	N	Nombre de personnes dans le ménage
2	313-314	N	Nombre de familles économiques au sein du ménage
2	315-316	N	Nombre de personnes dans cette unité de famille économique

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT

2	317-318	N	Nombre de personnes
2	319-320	N	Nombre d'adultes
2	321-322	N	Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus
2	323-324	N	Nombre d'enfants âgés de moins de 7 ans
2	325-326	N	Nombre d'enfants âgés de 7 à 11 ans
2	327-328	N	Nombre d'enfants âgés de 12 à 15 ans

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
CENSUS FAMILY CHARACTERISTICS - continued			
2	329-330	N	Number of Children 16 to 17 Years of Age
2	331-332	N	Number of Children 18 to 21 Years of Age
2	333-334	N	Number of Children 22 to 24 Years of Age
2	335-336	N	Number of Children 16 to 17 Years of Age Attending School as a Full-Time Student
2	337-338	N	Number of Children 16 to 17 Years of Age Attending School as a Part-Time Student
2	339-340	N	Number of Children 16 to 17 Years of Age not Attending School
2	341-342	N	Number of Children 18 to 21 Years of Age Attending School as a Full-Time Student
2	343-344	N	Number of Children 18 to 21 Years of Age Attending School as a Part-Time Student
2	345-346	N	Number of Children 18 to 21 Years of Age not Attending School
2	347-348	N	Number of Children 22 to 24 Years of Age Attending School as a Full-Time Student
2	349-350	N	Number of Children 22 to 24 Years of Age Attending School as a Part-Time Student
2	351-352	N	Number of Children 22 to 24 Years of Age not Attending School

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT - suite			
2	329-330	N	Nombre d'enfants âgés de 16 à 17 ans
2	331-332	N	Nombre d'enfants âgés de 18 à 21 ans
2	333-334	N	Nombre d'enfants âgés de 22 à 24 ans
2	335-336	N	Nombre d'enfants âgés de 16 à 17 ans fréquentant l'école à temps plein
2	337-338	N	Nombre d'enfants âgés de 16 à 17 ans fréquentant l'école à temps partiel
2	339-340	N	Nombre d'enfants âgés de 16 à 17 ans ne fréquentant pas l'école
2	341-342	N	Nombre d'enfants âgés de 18 à 21 ans fréquentant l'école à temps plein
2	343-344	N	Nombre d'enfants âgés de 18 à 21 ans fréquentant l'école à temps partiel
2	345-346	N	Nombre d'enfants âgés de 18 à 21 ans ne fréquentant pas l'école
2	347-348	N	Nombre d'enfants âgés de 22 à 24 ans fréquentant l'école à temps plein
2	349-350	N	Nombre d'enfants âgés de 22 à 24 ans fréquentant l'école à temps partiel
2	351-352	N	Nombre d'enfants âgés de 22 à 24 ans ne fréquentant pas l'école

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
CENSUS FAMILY CHARACTERISTICS - continued			
2	353-354	N	Number of Persons Unemployed in Reference Week
2	355-356	N	Number of Persons Unemployed in Reference Year
3	357-359	N	Total Person-weeks Worked in Reference Year
3	360-362	N	Total Person-weeks Unemployed in Reference Year
2	363-364	N	Family Type
			01 Person not in family 02 Husband-wife family 03 Husband-wife family with single child(ren) of any age 08 Male lone parent with single child(ren) of any age 09 Female lone parent with single child(ren) of any age
1	365	N	Life Cycle
			1 Person not in family, under age 45 years 2 Person not in family, age 45 years and over 3 Husband-wife family, head under age 45, no children under age 16

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT - suite			
2	353-354	N	Nombre de chômeurs durant la semaine de référence
2	355-356	N	Nombre de chômeurs durant l'année de référence
3	357-359	N	Total des semaines-personnes travaillées durant l'année de référence
3	360-362	N	Total des semaines-personnes de chômage durant l'année de référence
2	363-364	N	Genre de famille
			01 Personne hors famille 02 Famille époux-épouse 03 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires de tout âge 08 Famille monoparentale, chef de sexe masculin, avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge 09 Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge
1	365	N	Cycle de vie
			1 Personne hors famille, moins de 45 ans 2 Personne hors famille, 45 ans et plus 3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

CENSUS FAMILY CHARACTERISTICS - concluded

1	365	N	Life Cycle (Concluded)
			4 Husband-wife family, head under age 45, with children under age 16
			5 Husband-wife family, head 45 and over, no children under age 16
			6 Husband-wife family, head 45 and over, with children under age 16
			7 Single parent families
1	366	N	Tenure
			1 Owned with mortgage
			2 Owned without mortgage
			3 Rented
			4 Dwelling shared with other members of the same economic family
			5 Other
1	367	N	Spare Field - Zero-filled

HEAD'S PERSONAL DATA

1	368	N	Marital Status
			1 Single (never married)
			2 Married or living common law
			3 Other

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT - fin

1	365	N	Cycle de vie (fin)
			4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
			5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
			6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
			7 Familles monoparentales
1	366	N	Mode d'occupation
			1 Propriétaire avec emprunt hypothécaire
			2 Propriétaire sans emprunt hypothécaire
			3 Locataire
			4 Logement partagé avec d'autres membres de la même famille économique
			5 Autre
1	367	N	Zéro - Zone supplémentaire

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF

1	368	N	État matrimonial
			1 Célibataire (jamais marié(e))
			2 Marié(e) ou vivant en concubinage
			3 Autre

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	369-370	N	Age 15-79 Actual age 80 Age 80 and over
1	371	N	Sex 1 Male 2 Female
2	372-373	N	Detailed Education Level <i>1st position</i> 0 Grade 8 or lower 1 Grade 9 - 10 2 Grade 11 - 13, did not graduate from high school 3 Grade 11 - 13, graduated from high school <i>2nd position</i> 0 No other education 1 Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma 2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training 3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc.

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	369-370	N	Âge 15-79 Âge réel 80 80 ans et plus
1	371	N	Sexe 1 Masculin 2 Féminin
2	372-373	N	Niveau d'instruction détaillé <i>1^{re} position</i> 0 8 ^e année ou moins 1 9 ^e - 10 ^e années 2 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires 3 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires <i>2^e position</i> 0 Aucune autre étude 1 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage 3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	372-373	N	Detailed Education Level - concluded <i>2nd position - concluded</i> 4 University certificate below bachelor's level 5 Bachelor's degree 6 University degree or certificate above bachelor's level
1	374	N	Summary Education Level 1 No schooling or grade 8 or lower, no other education 2 Grade 9 - 10, no other education 3 Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education 4 Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education 5 Some post secondary, no degree, certificate or diploma 6 Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate) 7 University degree

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	372-373	N	Niveau d'instruction détaillé - fin <i>2^e position - fin</i> 4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat 5 Baccalauréat 6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat
1	374	N	Niveau d'instruction sommaire 1 Aucune scolarité ou 8 ^e année ou moins, pas d'autres études 2 9 ^e - 10 ^e années, pas d'autres études 3 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études 4 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études 5 Etudes postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 6 Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier) 7 Diplôme universitaire

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Size Position Type Variable Titles and Codes

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

Size	Position	Type	Variable Titles and Codes
1	375	N	Attended School in Reference Week
			1 Yes - enrolled as a full-time student
			2 Yes - enrolled as a part-time student
			3 Did not attend school in reference week
1	376	N	Immigration Status
			1 Canadian born
			2 Arrived before 1946
			3 Arrived 1946 to 1955
			4 Arrived 1956 to 1965
			5 Arrived 1966 to 1970
			6 Arrived 1971 to 1975
			7 Arrived 1976 to 1980
			8 Arrived 1981 to 1985
			9 Arrived 1986 to Survey year
1	377	N	Mother Tongue
			0 Special family unit
			1 English
			2 French
			3 Other
1	378	N	Labour Force Status (Reference Week)
			1 Employed
			2 Unemployed
			3 Not in labour force

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

Taille	Position	Caractère	Titres des variables et codes
1	375	N	Fréquentait l'école durant la semaine de référence
			1 Oui - inscrit à temps plein
			2 Oui - inscrit à temps partiel
			3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	376	N	Statut d'immigration
			1 Canadien de naissance
			2 A immigré avant 1946
			3 A immigré entre 1946 à 1955
			4 A immigré entre 1956 à 1965
			5 A immigré entre 1966 à 1970
			6 A immigré entre 1971 à 1975
			7 A immigré entre 1976 à 1980
			8 A immigré entre 1981 à 1985
			9 A immigré entre 1986 à l'année d'enquête
1	377	N	Langue maternelle
			0 Unité familiale spéciale
			1 Anglais
			2 Français
			3 Autre
1	378	N	Statut d'activité (semaine de référence)
			1 Occupé
			2 Chômeur
			3 Inactif

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

1 379 N Class of Worker - Summary
(Current or Last Job)

- 1 Paid
- 2 Self-employed
- 3 Unpaid family worker
- 4 Never worked before
- 5 Last worked more than
five years ago

1 380 N Class of Worker - Detailed
(Current or Last Job)

- 1 Paid worker
- 2 Unpaid family worker
- 3 Self-employed,
incorporated
business/with paid help
- 4 Self-employed,
incorporated business/no
paid help
- 5 Self-employed, not
incorporated
business/with paid help
- 6 Self-employed, not
incorporated business/no
paid help
- 7 Never worked before
- 8 Last worked more than
five years ago

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

**DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF -
suite**

1 379 N Statut professionnel -
sommaire (emploi actuel ou
dernier emploi)

- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur autonome
- 3 Travailleur familial non
rémunéré
- 4 N'a jamais travaillé
- 5 A travaillé pour la dernière
fois il y a plus de cinq ans

1 380 N Statut professionnel - détaillé
(emploi actuel ou dernier
emploi)

- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur familial non
rémunéré
- 3 Travailleur autonome,
entreprise constituée/avec
aide rémunérée
- 4 Travailleur autonome,
entreprise constituée/sans
aide rémunérée
- 5 Travailleur autonome,
entreprise non
constituée/avec aide
rémunérée
- 6 Travailleur autonome,
entreprise non
constituée/sans aide
rémunérée
- 7 N'a jamais travaillé
- 8 A travaillé pour la dernière
fois il y a plus de cinq ans

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	381-382	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 13-Groups
			<ul style="list-style-type: none"> 01 Managerial and administrative 02 Natural sciences, engineering, mathematics, social sciences, religion, medicine and health, artistic, literary, recreation and related occupations 03 Teaching 04 Clerical 05 Sales 06 Services 07 Farming, horticultural and animal husbandry, fishing, trapping, forestry and logging 08 Mining and Quarrying, Processing and Machining 09 Product fabricating, assembling and repairing 10 Construction Trades 11 Transport equipment operation, materials handling, other crafts and equipment operations 12 Never worked before 13 Last worked more than five years ago

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	381-382	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 13-groupes
			<ul style="list-style-type: none"> 01 Direction et administration 02 Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé, arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes 03 Enseignement 04 Travail administratif 05 Commerce 06 Services 07 Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière 08 Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières 09 Fabrication, montage et réparation de produits finis 10 Construction 11 Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers 12 N'a jamais travaillé 13 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD'S PERSONAL DATA - continued			
2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups

NOTE: The following detailed occupation categories are provided to give tape users flexibility in creating their own groups for analysis. Users are advised that some of the codes with small sample sizes may not yield reliable estimates on their own. Bracketed numbers are the 3-digit "1980 Occupational Classification" source codes used to create each category.

Managerial, administrative and related (Major group 11)

- 01** Officials and administrators, government (111)
- 02** Other managers and administrators (113, 114)
- 03** Management and administration related (117)

Natural sciences, engineering and mathematics (Major group 21)

- 04** Physical, life sciences, math, stats, systems analysis and related (211, 213, 218)

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite			
2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes

NOTA: La classification détaillée des professions suivante permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas dans l'échantillon et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable. Les trois chiffres entre parenthèses désignent les codes des sources de chaque catégorie provenant de la "Classification des professions de 1980".

Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)

- 01** Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111)
- 02** Autres directeurs et administrateurs (113, 114)
- 03** Professions reliées à la direction et à l'administration (117)

Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)

- 04** Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD'S PERSONAL DATA - continued			
2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (continued)
			<i>Natural sciences, engineering and mathematics (Major group 21) - concluded</i>
			05 Architects and engineers (214, 215)
			06 Architecture and engineering related (216)
			07 Social sciences and related, religion (Major groups 23, 25)
			<i>Medicine and health (Major group 31)</i>
			08 Health diagnosing and treating (311)
			09 Nursing, therapy and related (313)
			10 Other medicine and health related (315)
			11 Artistic, literary, recreational and related (Major group 33)
			<i>Teaching and related (Major group 27)</i>
			12 University and related (271)

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite			
2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (suite)
			<i>Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21) - fin</i>
			05 Architectes et ingénieurs (214, 215)
			06 Autres professions en architecture et génie (216)
			07 Sciences sociales et secteurs connexes, religion (grands groupes 23, 25)
			<i>Médecine et santé (grand groupe 31)</i>
			08 Diagnostic et traitement des maladies (311)
			09 Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)
			10 Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)
			11 Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)
			<i>Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)</i>
			12 Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2 383-384 N 1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (continued)

Teaching and related (Major group 27) - concluded

13 Elementary, secondary and related (273)

14 Other teaching and related (279)

Clerical and related (Major group 41)

15 Stenographic and typing (411)

16 Bookkeeping, account-recording and related (413)

17 Office machine and E.D.P. operators (414)

18 Material recording, scheduling and distribution (415)

19 Reception, information, mail and message distribution (417)

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2 383-384 N Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (suite)

Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27) - fin

13 Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)

14 Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)

Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)

15 Sténographie et dactylographie (411)

16 Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)

17 Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)

18 Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)

19 Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (continued)
---	---------	---	---

Clerical and related (Major group 41) - concluded

20 Library, file, correspondence, other clerical and related (416, 419)

Sales, (Major group 51)

21 Sales and commodities (513, 514)

22 Sales, services and other sales (517, 519)

Service (Major group 61)

23 Protective service (611)

24 Food and beverage preparation and related, lodging and accommodation (612, 613)

25 Personal, apparel and furnishing service (614, 616)

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (suite)
---	---------	---	--

Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41) - fin

20 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)

Commerce (grand groupe 51)

21 Vendeurs, marchandises (513, 514)

22 Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)

Services (grand groupe 61)

23 Services de protection et de sécurité (611)

24 Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)

25 Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (continued)
---	---------	---	---

Service (Major group 61) - concluded

26 Other service occupations (619)

Farming, horticultural and animal husbandry (Major group 71)

27 Farmers (711)

28 Other farming, horticultural and animal husbandry (718, 719)

29 Fishing, trapping and related (Major group 73)

30 Forestry and logging (Major group 75)

31 Mining and quarrying including gas and oil field (Major group 77)

Processing (Major groups 81, 82)

32 Food, beverage and related (821, 822)

33 Other processing occupations (811-817, 823-829)

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (suite)
---	---------	---	--

Services (grand groupe 61) - fin

26 Autres services (619)

Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)

27 Exploitants agricoles (711)

28 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)

29 Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)

30 Exploitation forestière (grand groupe 75)

31 Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)

Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)

32 Alimentation, boisson et secteurs connexes (821, 822)

33 Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823-829)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD'S PERSONAL DATA - continued			
2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (continued)
			<i>Machining and related (Major group 83)</i>
			34 Metal shaping and forming occupations (833)
			35 Other machining occupations (831, 835-839)
			<i>Product fabricating, assembling and repairing (Major group 85)</i>
			36 Metal products, N.E.C. (851, 852)
			37 Electrical, electronic and related equipment (853)
			38 Textiles, fur and leather goods (855, 856)
			39 Wood products, rubber, plastic and other (854, 857, 859)
			40 Mechanics and repairmen except electrical (858)

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite			
2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (suite)
			<i>Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)</i>
			34 Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
			35 Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)
			<i>Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85)</i>
			36 Secteurs N.C.A. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
			37 Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
			38 Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
			39 Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
			40 Entretien et réparation excepté le matériel électrique (858)

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD'S PERSONAL DATA - continued			
2	383-384	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups (concluded)
			<i>Construction Trade (Major group 87)</i>
			41 Excavation, grading, paving and related (871)
			42 Electrical power, lighting and wire communications equipment, erecting, installing and repairing (873)
			43 Other construction trades (878, 879)
			<i>Transport equipment operators (Major group 91)</i>
			44 Motor transport operators (917)
			45 Other transport equipment operators (911-915, 919)
			46 Material handling and related (Major group 93)
			47 Other crafts and equipment operators (Major group 95)
			48 Never worked before
			49 Last worked more than 5 years ago
			99 Not applicable - Restricted to 13 code classification only

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite			
2	383-384	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes (fin)
			<i>Construction (grand groupe 87)</i>
			41 Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
			42 Montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil (873)
			43 Autres secteurs de la construction (878, 879)
			<i>Personnel d'exploitation des transports (grand groupe 91)</i>
			44 Exploitation des transports routiers (917)
			45 Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)
			46 Manutention et secteurs connexes, (grand groupe 93)
			47 Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95)
			48 N'a jamais travaillé
			49 A travaillé pour la dernière fois il y plus de 5 ans
			99 Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

HEAD'S PERSONAL DATA - continued

2	385-386	N	Weeks Worked in Reference Year
---	---------	---	--------------------------------

00	No weeks worked
01-52	Actual number of weeks

1	387	N	Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year
---	-----	---	--

1	Full-time
2	Part-time
3	Did not work in reference year

1	388	N	Work Activity in Reference Year
---	-----	---	---------------------------------

1	Full-year full-time worker
2	Other worker
3	Did not work in reference year

2	389-390	N	Weeks Unemployed in Reference Year
---	---------	---	------------------------------------

00	None
01-52	Actual number of weeks

1	391	N	Number of Stretches of Unemployment in Reference Year
---	-----	---	---

1	One stretch
2	Two stretches
3	Three or more stretches
4	Not applicable

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - suite

2	385-386	N	Semaines travaillées durant l'année de référence
---	---------	---	--

00	Pas de semaines travaillées
01-52	Nombre réel de semaines

1	387	N	A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence
---	-----	---	--

1	À temps plein
2	À temps partiel
3	N'a pas travaillé durant l'année de référence

1	388	N	Activité de travail durant l'année de référence
---	-----	---	---

1	Travailleur à temps plein toute l'année
2	Autre travailleur
3	N'a pas travaillé durant l'année de référence

2	389-390	N	Semaines en chômage durant l'année de référence
---	---------	---	---

00	Aucune
01-52	Nombre réel de semaines

1	391	N	Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence
---	-----	---	---

1	Une période
2	Deux périodes
3	Trois périodes ou plus
4	Sans objet

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
HEAD'S PERSONAL DATA - concluded			
1	392	N	Main Reason for inactivity during the Reference Year
			1 Permanently unable to work
			2 Kept house
			3 Went to school
			4 Retired or voluntarily idle
			5 Other
			6 Not applicable

SPOUSE'S PERSONAL DATA

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

2	393-394	N	Age
			00 No spouse in the family
			15-79 Actual age
			80 80 years of age and over
2	395-396	N	Detailed Education Level
			<i>1st position</i>
			0 Grade 8 or lower/no spouse in the family
			1 Grade 9 - 10
			2 Grade 11 - 13, did not graduate from high school
			3 Grade 11 - 13, graduated from high school

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF - fin			
1	392	N	Principale raison de l'inactivité durant l'année de référence
			1 En permanence incapable de travailler
			2 Tenait maison
			3 Allait à l'école
			4 À la retraite ou volontairement inactif
			5 Autre
			6 Sans objet

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

2	393-394	N	Âge
			00 Absence de conjointe dans la famille
			15-79 Âge réel
			80 80 ans et plus
2	395-396	N	Niveau d'instruction détaillé
			<i>1^{re} position</i>
			0 8 ^e année ou moins/absence de conjointe dans la famille
			1 9 ^e - 10 ^e années
			2 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires
			3 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S PERSONAL DATA - continued

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

2	395-396	N	Detailed Education Level <i>2nd position</i>
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No other education/no spouse in the family 1 Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma 2 Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training 3 Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc. 4 University certificate below bachelor's level 5 Bachelor's degree 6 University degree or certificate above bachelor's level
1	397	N	Summary Education Level
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 No schooling or grade 8 or lower, no other education 2 Grade 9 - 10, no other education 3 Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - suite

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

2	395-396	N	Niveau d'instruction détaillé <i>2^e position</i>
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Aucune autre étude/absence de conjointe dans la famille 1 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 2 Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage 3 Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc. 4 Certificat universitaire inférieur au baccalauréat 5 Baccalauréat 6 Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat
1	397	N	Niveau d'instruction sommaire
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 Aucune scolarité ou 8^e année ou moins, pas d'autres études 2 9^e - 10^e années, pas d'autres études 3 11^e - 13^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Type</u>	<u>Variable Titles and Codes</u>
-------------	-----------------	-------------	----------------------------------

SPOUSE'S PERSONAL DATA - continued

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

1	397	N	Summary Education Level - concluded
			4 Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education 5 Some post secondary, no degree, certificate or diploma 6 Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate) 7 University degree
1	398	N	Attended School in Reference Week
			0 No spouse in the family 1 Yes - enrolled as a full-time student 2 Yes - enrolled as a part-time student 3 Did not attend school in reference week
1	399	N	Mother Tongue
			0 Special family unit/no spouse in the family 1 English 2 French 3 Other

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Caractère</u>	<u>Titres des variables et codes</u>
---------------	-----------------	------------------	--------------------------------------

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - suite

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

1	397	N	Niveau d'instruction sommaire - fin
			4 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études 5 Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires 6 Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier) 7 Diplôme universitaire
1	398	N	Fréquentait l'école durant la semaine de référence
			0 Absence de conjointe dans la famille 1 Oui - inscrite à temps plein 2 Oui - inscrite à temps partiel 3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	399	N	Langue maternelle
			0 Unité familiale spéciale/absence de conjointe dans la famille 1 Anglais 2 Français 3 Autre

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S PERSONAL DATA - continued

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

1	400	N	Labour Force Status (Reference Week)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 Employed 2 Unemployed 3 Not in labour force
1	401	N	Class of Worker - Summary (Current or Last Job)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 Paid 2 Self-employed 3 Unpaid family worker 4 Never worked before 5 Last worked more than five years ago
1	402	N	Class of Worker - Detailed (Current or Last Job)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 Paid worker 2 Unpaid family worker 3 Self-employed, incorporated business/with paid help

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - suite

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

1	400	N	Statut d'activité (semaine de référence)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 Occupé 2 Chômeur 3 Inactif
1	401	N	Statut professionnel - sommaire (emploi actuel ou dernier emploi)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 Travailleuse rémunérée 2 Travailleuse autonome 3 Travailleuse familiale non rémunérée 4 N'a jamais travaillé 5 N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans
1	402	N	Statut professionnel - détaillé (emploi actuel ou dernier emploi)
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 Travailleuse rémunéré 2 Travailleuse familial non rémunéré 3 Travailleuse autonome, entreprise constituée/avec aide rémunérée

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S PERSONAL DATA - continued

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

1	402	N	Class of Worker - Detailed (Current or Last Job) (concluded)
			4 Self-employed, incorporated business/no paid help 5 Self-employed, not incorporated business/with paid help 6 Self-employed, not incorporated business/no paid help 7 Never worked 8 Last worked more than five years ago
2	403-404	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 13-Groups
			Same as for head (see positions 381-382).
2	405-406	N	1980 Occupational Classification (Current or Last Job), 49-Groups
			Same as for head (see positions 383-384).

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - suite

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

1	402	N	Statut professionnel - détaillé (emploi actuel ou dernier emploi) (fin)
			4 Travailleuse autonome, entreprise constituée/sans aide rémunérée 5 Travailleuse autonome, entreprise non constituée/avec aide rémunérée 6 Travailleuse autonome, entreprise non constituée/sans aide rémunérée 7 N'a jamais travaillé 8 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	403-404	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 13-groupes
			Tel que pour le chef (voir positions 381-382).
2	405-406	N	Classification des professions de 1980 (emploi actuel ou dernier emploi), 49-groupes
			Tel que pour le chef (voir positions 383-384).

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S PERSONAL DATA - continued

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

2	407-408	N	Weeks Worked in Reference Year
			00 No weeks worked/no spouse in the family
			01-52 Actual number of weeks
1	409	N	Worked Mostly Full-Time or Part-Time in Reference Year
			0 No spouse in the family
			1 Full-time
			2 Part-time
			3 Did not work in reference year
1	410	N	Work Activity in Reference Year
			0 No spouse in the family
			1 Full-year full-time worker
			2 Other worker
			3 Did not work in reference year
2	411-412	N	Weeks Unemployed in Reference Year
			00 None/no spouse in the family
			01-52 Actual number of weeks

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - suite

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

2	407-408	N	Semaines travaillées durant l'année de référence
			00 Pas de semaines travaillées/absence de conjointe dans la famille
			01-52 Nombre réel de semaines
1	409	N	A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence
			0 Absence de conjointe dans la famille
			1 Temps plein
			2 Temps partiel
			3 N'a pas travaillé durant l'année de référence
1	410	N	Activité de travail durant l'année de référence
			0 Absence de conjointe dans la famille
			1 Travailleuse à temps plein toute l'année
			2 Autre travailleuse
			3 N'a pas travaillé durant l'année de référence
2	411-412	N	Semaines en chômage durant l'année de référence
			00 Aucune/absence de conjointe dans la famille
			01-52 Nombre réel de semaines

MICRODATA FILE - 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RECORD LAYOUT

Size Position Type Variable Titles and Codes

SPOUSE'S PERSONAL DATA - concluded

NOTE: If there is no spouse in the family then all spouse's data items will be zero.

1	413	N	Number of Stretches of Unemployment in Reference Year
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 One stretch 2 Two stretches 3 Three or more stretches 4 Not applicable
1	414	N	Main Reason for Inactivity During Reference Year
			<ul style="list-style-type: none"> 0 No spouse in the family 1 Permanently unable to work 2 Kept house 3 Went to school 4 Retired or voluntarily idle 5 Other 6 Not applicable

END

FICHER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CLICHÉ D'ARTICLES

Taille Position Caractère Titres des variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONJOINTE - fin

NOTA: S'il n'y a pas de conjointe dans la famille tous les postes pour les données personnelles relatives à la conjointe seront zéro.

1	413	N	Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet
1	414	N	Principale raison de l'inactivité durant l'année de référence
			<ul style="list-style-type: none"> 0 Absence de conjointe dans la famille 1 En permanence incapable de travailler 2 Tenait maison 3 Allait à l'école 4 À la retraite ou volontairement inactive 5 Autre 6 Sans objet

FIN

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

SEQUENCE NUMBER

Description

This variable is a unique five-digit number which identifies each family on the file. The numbers begin with 00001 and increments by one for each new family in the sample up to a maximum of 41,446. Special Family Units are numbered from 99,001 to 99,149.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NUMÉRO DE SÉQUENCE

Description

Cette variable consiste en un numéro de cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque famille au fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouvelle famille de l'échantillon jusqu'à un maximum de 41,446. Les unités familiales spéciales sont numérotées de 99,001 à 99,149.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

PUBLICATION INDICATOR

Description

This item indicates whether this record was included or not on the file used to create the publication tabulations.

Code Classification

0 Not included
1 Included

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

INDICATEUR DE PUBLICATION

Description

Ce poste indique si le dossier de l'enquête était inclus ou non au fichier qui a servi aux totalisations des publications.

Code Classification

0 Non inclus
1 Inclus

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****PROVINCE****Description**

This two-digit code identifies the province and region in which the surveyed unit is located. The first digit of the code gives the regional location and the second digit identifies the province. Note the "00" code for Special Family Units.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	Special Family Unit ¹
10	Newfoundland
11	Prince Edward Island
12	Nova Scotia
13	New Brunswick
24	Quebec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia

¹ Family units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (e.g. large family size, large number of children) have the Province code "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****PROVINCE****Description**

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région où se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code donne la région économique et le second, la province. Prière de noter le code "00" pour les unités familiales spéciales.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	Unité familiale spéciale ¹
10	Terre-Neuve
11	Île-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

¹ Les unités familiales dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont le code de Province "oblitéré" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****SIZE OF AREA OF RESIDENCE****Description**

This variable indicates the population size of the area in which the surveyed unit is located. Population figures used to classify this variable were obtained from the 1991 Census and apply to the 1991 population covered by the Labour Force Survey within 1996 Census boundaries to conform with the sample design.

In three cases where urban centres are unique in a given area category for their province, they have been placed in another category. Fredericton was moved up one category. St. John's and Charlottetown were moved down one category. Brandon was moved down two categories.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Urban, population of 500,000 or more Québec-Lévis Montréal Ottawa Toronto Hamilton-Burlington Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver
2	Urban, population of 100,000 to 499,999 Halifax Moncton Saint John Fredericton ¹ Chicoutimi-Jonquière Trois-Rivières Sherbrooke

¹ The population of Fredericton is actually 30,000 to 99,999.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE****Description**

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1991, et suivent la population de 1991 dans les limites géographiques du recensement de 1996 afin de respecter le plan de l'échantillon de l'enquête sur la population active.

Dans les trois cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans une autre catégorie. Fredericton s'est déplacé d'une catégorie supérieure. St. John's et Charlottetown ont baissé d'une catégorie. Brandon a baissé de deux catégories.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Urbaine de 500,000 habitants ou plus Québec-Lévis Montréal Ottawa Toronto Hamilton-Burlington Winnipeg Calgary Edmonton Vancouver
2	Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants Halifax Moncton Saint John Fredericton ¹ Chicoutimi-Jonquière Trois-Rivières Sherbrooke

¹ La population de Fredericton se situe en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

SIZE OF AREA OF RESIDENCE - continued

TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE - suite

2	Urban, population of 100,000 to 499,999 - concluded
	Hull
	St.Catharines-Niagara
	London
	Kingston
	Oshawa
	Windsor
	Kitchener-Waterloo
	Sudbury
	Thunder Bay
	Regina
	Saskatoon
	Matsqui
	Kelowna
	Victoria
3	Urban, population of 30,000 to 99,999
	St. John's ²
	Corner Brook-Deer Lake
	Sydney- Sydney Mines
	Rimouski
	Shawinigan
	Victoriaville
	Thetford Mines
	Saint-Jean-sur-Richelieu
	Val d'Or-Malartic
	Alma
	Drummondville
	Granby
	Joliette
	Salaberry de Valleyfield
	St-Hyacinthe
	Sorel
	Baie-Comeau
	Cornwall
	Peterborough
	Belleville-Trenton
	North Bay
	Brantford
	Sarnia-Clearwater
	Chatam
	Woodstock
	Guelph
	Barrie
	Sault-Ste-Marie

2	Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants - fin
	Hull
	St. Catharines-Niagara
	London
	Kingston
	Oshawa
	Windsor
	Kitchener-Waterloo
	Sudbury
	Thunder Bay
	Regina
	Saskatoon
	Matsqui
	Kelowna
	Victoria
3	Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants
	St. John's ²
	Corner Brook-Deer Lake
	Sydney-Sydney Mines
	Rimouski
	Shawinigan
	Victoriaville
	Thetford Mines
	Saint-Jean-sur-Richelieu
	Val d'Or-Malartic
	Alma
	Drummondville
	Granby
	Joliette
	Salaberry de Valleyfield
	St-Hyacinthe
	Sorel
	Baie-Comeau
	Cornwall
	Peterborough
	Belleville-Trenton
	North Bay
	Brantford
	Sarnia-Clearwater
	Chatham
	Woodstock
	Guelph
	Barrie
	Sault-Ste-Marie

2. The population of St. John's is actually 100,000 to 499,999

2. La population de St. John's se situe en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME***CENSUS FAMILIES*****SIZE OF AREA OF RESIDENCE - concluded**

3 Urban, population of 30,000 to 99,999 - concluded

Timmins
Moose Jaw
Prince Albert
Medicine Hat
Lethbridge
Red Deer
Fort McMurray
Chilliwack-Hope
Kamloops
Nanaimo
Prince George

4 Urban, population of 2,500 to 29,999³

5 Urban, population under 2,500⁴

6 Rural areas

3. Includes Charlottetown. The population of Charlottetown is actually 30,000 to 99,999.

4. Includes Brandon. The population of Brandon is actually 30,000 to 99,999.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994***FAMILLES DE RECENSEMENT*****TAILLE DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE - fin**

3 Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants - fin

Timmins
Moose Jaw
Prince Albert
Medicine Hat
Lethbridge
Red Deer
Fort McMurray
Chilliwack-Hope
Kamloops
Nanaimo
Prince George

4 Urbaine de 2,500 à 29,999 habitants³

5 Urbaine moins de 2,500 habitants⁴

6 Régions rurales

3. Comprend Charlottetown. La population de Charlottetown se situe en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

4. Comprend Brandon. La population de Brandon se situe en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****CENSUS METROPOLITAN AREA****Description**

This item indicates the Census Metropolitan Area (CMA) in which the surveyed unit is located. Population figures used to classify this variable were obtained from the 1991 Census and apply to the 1991 population covered by the Labour Force Survey within 1996 Census boundaries to conform with the sample design. Only selected CMAs are coded.

<u>Code</u>	<u>CMA</u>
00	Not applicable or Special Family Unit ¹
01	Halifax
02	Québec
03	Montréal
04	Ottawa (Ontario portion of Ottawa/Hull)
05	Toronto
06	Kitchener/Waterloo
07	Hamilton
08	St. Catharines/Niagara
09	London
10	Windsor
11	Winnipeg
12	Calgary
13	Edmonton
14	Vancouver
15	Victoria

¹ Family units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (e.g. large family size, large number of children) have the Census Metropolitan Area code "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT****Description**

Cette variable indique la région métropolitaine de recensement (RMR) où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de la population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1991, et s'appliquent à la population de 1991 comprise dans l'Enquête sur la population active dans les limites géographiques du recensement de 1996 afin de respecter le plan de l'échantillon. Seulement les RMRs sélectionnés sont codés.

<u>Code</u>	<u>RMR</u>
00	Sans objet ou unité familiale spéciale ¹
01	Halifax
02	Québec
03	Montréal
04	Ottawa (Ontario partie de Ottawa/Hull)
05	Toronto
06	Kitchener/Waterloo
07	Hamilton
08	St. Catharines/Niagara
09	London
10	Windsor
11	Winnipeg
12	Calgary
13	Edmonton
14	Vancouver
15	Victoria

¹ Les unités familiales dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont le code de Région métropolitaine de recensement "oblitéré" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

FINAL UNIVERSAL WEIGHT

Description

This is a five-digit variable which is computed to provide weights to inflate the sample to census family totals. **This weight must be used to produce valid statistics from this tape.**

However, all estimated numbers and aggregates obtained from this survey should be treated as only approximate. As an illustration see "The Comparison of SCF Estimates To Adjusted Personal Income" in this documentation. The reliability of the survey's estimates depends in part on the quality of independent population estimates used to determine the weights. Sampling errors are another factor in determining data quality. For information on implications of the weights and sample design for data usage see "Sample Design and Implications" of this documentation and "Sources, Methods and Estimation Procedures" in Catalogue No. 13-207.

For information on the principle behind weighting and on the actual calculation of these weights see "Sources, Methods and Estimation Procedures" in Catalogue No. 13-207.

In January of 1995, the LFS introduced a new sample design and a modified weighting system. Details on the changes can be found in the feature articles of the October 1994, December 1994 and January 1995 editions of the report *The Labour Force*, Catalogue No. 71-001.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à cinq chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille des familles de recensement. **Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.**

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. Voir, à titre d'exemple, la rubrique intitulée "Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux" de la présente documentation. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont nous nous servons pour déterminer les poids. Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation et "Sources, méthodes et procédures d'estimation", dans la publication n° 13-207 au catalogue.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir "Sources, méthodes et procédures d'estimation" au n° 13-207 au catalogue.

En janvier 1995, un nouveau plan d'échantillonnage et un système de pondération modifié ont été appliqués à l'EPA. Pour plus de détails sur ces changements, prière de consulter les articles vedettes des numéros d'octobre 1994, de décembre 1994 et de janvier 1995 du rapport intitulé *La population active* (n° 71-001 au catalogue).

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

WAGES AND SALARIES

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of wages and salaries from all types of civilian employment. It also includes the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of service as a regular member of the Armed Forces of Canada or as a member of a reserve unit, as well as payments to dependents of such servicemen. Special benefits paid upon discharge are also included.

Included are gross cash wages and salaries received during the reference year from all jobs, before deductions for pension funds, hospital insurance, income taxes, Canada Savings Bonds, etc. Tips of such employees as waiters and porters, earnings of farm labourers, cleaning women, newspaper boys and baby-sitters as well as net commissions (gross commissions less expenses) of a salesperson who worked for only one company at a time and did not pay for his/her own office and staff are included here.

The value of taxable allowances and benefits provided by the employers, such as free lodging, bursaries, travelling expenses etc. are not included.

The wages and salaries reported should amount to the "total earnings before deductions" as shown in box 14 of the T-4 slips less the value of "taxable allowances and benefits" shown in boxes 30 to 40 plus tips and gratuities and casual earnings for which no T-4 slips were provided.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil. Elle comprend la somme des montants déclarés par tous les membres d'une famille au titre de leur service comme membres réguliers des Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus durant l'année de référence de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement payés, etc.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case 14 des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases 30 à 40. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NET INCOME FROM NON-FARM SELF-EMPLOYMENT

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of various types of non-farm self-employment activities. It also includes the sum of net income from roomers and boarders reported by all individuals in the family. Payments from relatives are not included.

Self-employment income is defined as that income received as a result of being a partner in, or sole owner of an unincorporated business or professional practice. Only the individual's share of net income is included in the case of partnerships. A salesperson who has his/her own office or staff, or who works for more than one firm at a time, reports income under self-employment. Net income is calculated by deducting operating expenses (wages, rent, interest payments, etc.) and depreciation costs from the gross revenue of the business. Items of a capital nature (e.g. investment in new buildings) are excluded from expenses.

Income received from businesses which have corporate status is reported as wages and salaries or as dividends (under investment income).

This variable may be positive, indicating a business profit, or negative, indicating a loss.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles. Elle comprend la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, déclaré par tous les membres de la famille. Les paiements provenant des personnes apparentées sont exclus.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour son propre compte, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquête est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise, les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NET INCOME FROM FARM
SELF-EMPLOYMENT**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of net income from farm self-employment.

Net income from farming is calculated by deducting operating expenses (wages, rent, interest payments, etc.) and depreciation costs from the gross revenue of the farm. Items of a capital nature (e.g. investment in new buildings) are excluded from expenses. Government supplementary payments are included in gross revenue. The value of income in kind is not included. In the case of partnerships, only the individual's share of net income is included.

Income from farms which have a corporate status is recorded as wages and salaries or dividends, not self-employment income.

This variable may be positive, indicating profits, or negative, indicating losses.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**REVENU NET D'UN EMPLOI
AUTONOME AGRICOLE**

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquête est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais pas comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**TOTAL NET INCOME FROM
SELF-EMPLOYMENT**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of net income from self-employment (both farm and non-farm). It equals the sum of the two previous variables.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**REVENU TOTAL NET
D'UN EMPLOI AUTONOME**

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole). Elle est égale à la somme des deux variables précédentes.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL EARNINGS

Description

This variable gives the sum of amounts reported on account of wages and salaries and net income from both farm and non-farm self-employment.

This variable is given separately on this file for the total family, head and spouse.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements et du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole.

Cette variable est donnée séparément sur ce fichier pour l'ensemble de la famille, le chef et sa conjointe.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL INVESTMENT INCOME

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of investment income.

This source of income includes interest received on bonds, deposits and savings certificates from Canadian or foreign sources, dividends received from Canadian and foreign corporate stocks, cash dividends received from insurance policies, net rental income from real estate and farms, interest received on loans and mortgages, regular income from an estate or trust fund and other investment income.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

NOTE for the 1994 data file:

For Canada Savings Bonds, the amount of interest accrued and received from series S42 and later is included here. All principal amounts are excluded.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de revenu de placements.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices-d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fond de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REMARQUE aux fins du fichier de données de 1994:

Pour les Obligations d'épargne du Canada à partir de la série S42, le montant d'intérêts accumulés et reçus est inclus dans cette variable. Le principal n'est pas compté.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

CHILD TAX BENEFIT

Description

This variable gives the amount of the Child Tax Benefit from the Federal government plus payments from "Quebec Family Allowances" and "Quebec Allowance for Newborn Children". The person to whom the Child Tax Benefit cheque was made out was to report the payments. Child Tax Benefits were assigned to some families because the amounts they reported did not fall within limits defined by the number and ages of children in the family at the time of the survey and the province of residence. If Child Tax Benefits was this person's only source of income, the amount was transferred to the spouse.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

PRESTATION FISCALE POUR ENFANTS

Description

Cette variable donne le montant de prestation fiscale pour enfants provenant des régimes fédéral et de l'Allocation familiale du Québec ainsi que l'Allocation à la naissance du Québec. La personne à l'ordre de qui les chèques ont été établis devait déclarer le montant. On a attribué un montant au titre de prestation fiscale pour enfants à quelques familles de l'échantillon parce que les montants déclarés ne se situaient pas dans les limites déterminées selon le nombre et l'âge des enfants faisant partie de la famille au moment de l'enquête et selon la province de résidence. Si le prestation fiscale pour enfants d'impôt était la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée à la conjointe.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**OLD AGE SECURITY, GUARANTEED INCOME
SUPPLEMENT AND SPOUSE'S ALLOWANCE**

Description

This variable gives the sum of amounts received by all individuals 65 years of age and over in the family on account of Old Age Security Pensions and the Guaranteed Income Supplement and Spouses' Allowances received by eligible spouses age 60-64. Supplements from provincial governments are included in "Social Assistance and Provincial Income Supplements".

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE
REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT**

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les allocations au conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 64 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

CANADA/QUEBEC PENSION PLAN BENEFITS

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family as benefits received under the Canada/Quebec Pension Plans.

This includes retirement pensions, survivor's benefits such as widow's pensions, disabled widower's pensions, orphan's benefits, and disability pensions with benefits for dependent children of disability pensioners. Lump sum death benefits received under these plans are not included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA
OU DU RÉGIME DE RENTES DU
QUÉBEC**

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes de Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

UNEMPLOYMENT INSURANCE BENEFITS

Description

This variable gives the sum of the amounts reported by all individuals in the family on account of the Unemployment Insurance scheme. This should equal the amount from the "Total benefits" box of the T-4U Income Tax slip and includes benefits for sickness, maternity, work-sharing, retraining and retirement. Benefits paid to self-employed fishermen are also included.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé" ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée, "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**SOCIAL ASSISTANCE AND PROVINCIAL
INCOME SUPPLEMENTS**

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family as received for social assistance from provincial or municipal governments. Also included are payments received from provincial income supplement programs.

Benefits include assistance to needy mothers with dependent children, to the blind and disabled as well as other cash payments to any persons in need.

For persons in receipt of federal Guaranteed Income Supplement/Spouse's Allowance, payments from provincial "top-up" programs are reported here, e.g. GAINS-A program in Ontario, AAIP in Alberta, GAIN in British Columbia.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU
PROVINCIAUX**

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Pour les personnes qui reçoivent le supplément de revenu garanti ou l'allocation au conjoint, les montants des programmes provinciaux "complémentaires" sont déclarés ici, par exemple, le programme GAINS-A en Ontario, RRAA en Alberta, GAIN en Colombie-Britannique.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

OTHER INCOME FROM GOVERNMENT SOURCES

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals on account of all other payments received from federal, provincial or municipal governments not reported in previous variable fields. It also includes refundable provincial tax credits, and the Goods and Services Tax Credit as claimed on Individual Income Tax Return Forms.

Examples of payments included are worker's compensation, payments received from training programs sponsored by the federal and provincial governments, Quebec Work Assistance programs, Quebec Maternity Allowance, regular payments received from provincial automobile insurance plans and provincial grants for home ownership promotion, mortgage interest rate reduction and property improvement.

Refundable provincial tax credits included are the amounts claimed on the Individual Income Tax Returns under "Summary of Tax and Credits". Quebec's Real Estate Tax Refund as claimed on Schedule B is also included. These amounts may have been received in cash (probably during the survey year) or may have resulted in a reduction in total income tax paid.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérales, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Elle inclut également les crédits remboursables d'impôt provincial, et le crédit pour taxe sur les produits et services réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les indemnités d'accidents du travail, les allocations reçues en vertu des programmes de formation, subventionnés par les gouvernements fédéral et provinciaux, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec, les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance automobile.

Les crédits d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits". Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur l'annexe B sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement durant l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL GOVERNMENT TRANSFER PAYMENTS

Description

This variable gives the sum of amounts received by all individuals on account of Old Age Security pension and Guaranteed Income Supplement, Canada/Quebec Pension Plan benefits, Unemployment Insurance, Child Tax Benefit, refundable provincial tax credits, Goods and Services Tax Credits, Social Assistance and Other Government Transfer Payments.

This variable is given separately on this file for the total family, head and spouse.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, de la prestation fiscale pour enfants et des crédits remboursables d'impôt provincial, du crédit pour taxe sur les produits et services, de l'assistance sociale et des autres paiements de transferts gouvernementaux.

Cette variable est donnée séparément sur ce fichier pour l'ensemble de la famille, le chef et la conjointe.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**TAXABLE GOVERNMENT TRANSFER
PAYMENTS**

Description

This variable gives the sum of amounts reported as receipts from government transfer programs which are taxable. This amount is calculated during the survey processing, **not** reported by individuals as the amounts reported on their individual Income Tax Returns. This variable should be used with this in mind and any reports or publications derived from this tape using this variable should mention our reservations about its use. The following amounts were included:

1. **Basic Old Age Security (OAS)**- amounts reported as OAS-GIS could be separated into the two components only by assuming that all amounts up to and including a value equal to the basic OAS amount for reference year were OAS for each recipient;
2. **Canada/Quebec Pension Plan Benefits** - all amounts;
3. **Unemployment Insurance Benefits** - all amounts;
4. **Any other income from government sources** - respondents were requested to specify the source of these payments.

This variable is given separately on this file for the total family, head and spouse.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
IMPOSABLES**

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. La somme est calculée lors du traitement des données de l'enquête et **non** déclarées par les membres de la famille comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable et toutes les publications tirées de ce fichier et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet. Les transferts suivants ont été pris en compte:

1. **Sécurité de la vieillesse** - il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au montant des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse;
2. **Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec** - montant total;
3. **Prestations d'assurance-chômage** - montant total;
4. **Tous les autres revenus provenant du gouvernement** - on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est donnée séparément sur ce fichier pour l'ensemble de la famille, le chef et la conjointe.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

**NON-TAXABLE GOVERNMENT
TRANSFER PAYMENTS****Description**

Non-taxable transfers is also calculated during the survey processing and is subject to the same types of errors as taxable transfers. The following amounts are included:

1. **Guaranteed Income Supplement (GIS).** Amounts reported as OAS/GIS by any individual which are in excess of the basic OAS maximum value are assumed to be GIS and therefore non-taxable. This is not a strictly accurate procedure as payments received only part of the year may total less than the basic OAS maximum value but may, in fact, include GIS amounts.
2. **Social Assistance and Provincial Income Supplements -** all amounts.
3. **Other Income from Government Sources.** Respondents were asked to specify the source of these payments. The following sources were non-taxable:
 - (a) Veteran's pensions,
 - (b) Pensions to widows and dependents of veterans,
 - (c) Worker's Compensation,
 - (d) Naval Pension,
 - (e) Automobile Insurance Board of Quebec.
4. **Child Tax Benefit.**
5. **Refundable Provincial Tax Credits.**
6. **Goods and Services Tax Credit.**

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
NON IMPOSABLES****Description**

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

1. **Supplément de revenu garanti.** On présume que le montant excédant le maximum de base qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer au-dessous du maximum mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
2. **Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux -** montant total.
3. **Autres revenus provenant du gouvernement.** On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants,
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants,
 - (c) indemnités d'accidents de travail,
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne,
 - (e) régie d'assurance automobile du Québec.
4. **Prestation fiscale pour enfants.**
5. **Crédits remboursables d'impôt provincial.**
6. **Crédit pour taxe sur les produits et services.**

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NON-TAXABLE GOVERNMENT TRANSFER
PAYMENTS - concluded**

This variable is given separately on this file for the total family, head and spouse.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON
IMPOSABLES - fin**

Cette variable est donnée séparément sur ce fichier pour l'ensemble de la famille, le chef et la conjointe.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

RETIREMENT PENSIONS, SUPERANNUATION AND ANNUITIES

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family as the result of having been a member of a pension plan of one or more employers, except for pensions received from abroad which are included in "Other Money Income" (see next page).

Widows or other relatives of a deceased pensioner, who have pension rights under a pension plan or who become beneficiaries in cases guaranteed for a minimum period even if the pensioner dies, include this pension income here (unless it falls under the Canada or Quebec Pension Plan benefits). Also included are pensions of retired R.C.M.P. officers, armed forces personnel and civil servants, and annuity payments received from Canadian Government Annuities Fund, an insurance company or other sources whether or not it was this person who purchased the annuity originally. Pensions received from registered retirement savings plans in the form of a life annuity, a fixed term annuity, a registered retirement investment fund or an income-averaging annuity contract are also included.

Refunds of pension fund contributions because an employee has resigned, are not considered income and, therefore, are not included. Withdrawals from a pension plan or RRSP, or refunds of over-contributions as well as all lump sum benefits are not included. Severance pay is reported in "Other Money Income".

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "Autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'État, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçus sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "Autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

OTHER MONEY INCOME

Description

This variable gives the sum of amounts reported by all individuals in the family on account of other money income not included in the previous variables.

Included in this amount are:

- (a) Money received for the care of children being cared for on behalf of the Children's Aid Society.
- (b) Income received from abroad in Canadian dollar equivalent (excluding interest and dividends).
- (c) Non-refundable scholarships and bursaries.
- (d) Alimony.
- (e) Royalties on books, oil wells, etc.
- (f) Strike and sick pay from trade unions.
- (g) Payments from an income maintenance insurance plan or a guaranteed annual wage plan.
- (h) Severance pay or retiring allowances (not regular pension benefits) etc.

Excluded are:

- (a) Gambling gains and losses.
- (b) Money inherited during the year in a lump sum.
- (c) Capital gains or losses.
- (d) Receipts from the sale of property or personal belongings.
- (e) Income tax refunds.
- (f) Loans repaid to the respondent as lender.
- (g) Loans received.
- (h) Lump sum settlements of insurance policies.
- (i) Rebates received on property taxes or other taxes.
- (j) Refunds of pension contributions.
- (k) Income in kind.
- (l) Lump sum withdrawals from a Registered Retirement Savings Plan. (RRSP).

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend:

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens (sans les intérêts et les dividendes).
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.
- (h) Indemnités de cessation d'emploi ou allocations de retraite (versées de façon irrégulière), etc.

Ne comprend pas:

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriété ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les règlements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (l) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL INCOME

Description

Total income is the sum of receipts from the sources described on previous pages of this documentation. The Family Total Income variable is equal to the sum of the following family income items: Total Earnings, Total Investment Income, Total Government Transfer Payments, Retirement Pensions, Superannuation and Annuities, and Other Money Income.

This variable is given separately on this file for the total family, head and spouse.

This variable may be positive, negative or zero.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

REVENU TOTAL

Description

Le revenu total représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précédentes de la présente documentation. La variable du revenu total de la famille est égale à la somme de ces postes du revenu de la famille: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autre revenu monétaire.

Cette variable est donnée séparément sur ce fichier pour l'ensemble de la famille, le chef et la conjointe.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL INCOME TAX

Description

This variable gives the total federal and provincial income tax payable by all individuals in the family for the reference or taxation year. This is the sum of the amounts stated on each individual Income Tax Return for the family, i.e. income tax actually paid less refund due, or tax paid plus portion still owing.

This variable is always positive.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU

Description

Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par tous les membres de la famille pour l'année civile ou l'année de référence. Il s'agit de la somme des montants indiqués sur chaque déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, c.-à-d. l'impôt sur le revenu effectivement payé moins le remboursement à recevoir, ou l'impôt payé plus le solde à payer.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

INCOME AFTER TAX

Description

This variable is the sum of the calculated amounts of income after tax for all individuals in the family. Income after tax is calculated as 'Total Income' minus 'Total Income Tax' for each individual.

This variable may be positive or negative.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

REVENU APRÈS IMPÔT

Description

Cette variable est la somme des montants calculés du revenu après impôt pour l'ensemble des membres de la famille. Le revenu après impôt est calculé en soustrayant du revenu total l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

FARM/NON-FARM INCOME CODE

Description

The code in this variable indicates whether or not any individual in the family had 50% or more of his/her income from farm self-employment. If any individual did receive 50% or more from farm self-employment, the family is given code "2", for farm. If no one in the family falls in this category or if the family received no income, the income code is "1". This variable is given to provide a definition of non-farm families consistent with the survey coverage for pre-1966 surveys.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Non-farm family unit
2	Farm family unit

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CODE DE REVENU AGRICOLE/NON AGRICOLE

Description

Le code de cette variable indique si un membre quelconque de la famille tirait 50% ou plus de son revenu d'un emploi autonome agricole. Si quelqu'un tirait 50% ou plus d'un emploi autonome agricole, on a donné à la famille le code "2" (agricole). Si aucun membre de la famille n'entre dans cette catégorie, ou si la famille n'a aucun revenu, le code est "1". Cette variable permet de fournir une définition des familles non agricoles qui soit conforme à celle des enquêtes antérieures à 1966.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Unité familiale non agricole
2	Unité familiale agricole

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

MAJOR SOURCE OF INCOME

Description

This variable gives the largest source of a family's total income.

The absolute value in the seven categories shown below are compared to find out which is the largest. If the largest absolute value is common to more than one variable, then the lowest code is selected.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	No income
2	Wages and salaries
3	Total net income from self-employment
4	Total government transfer payments
5	Total investment income
6	Retirement pensions, superannuation and annuities
7	Other money income

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description

Cette variable donne la principale source du revenu total de la famille.

On compare les valeurs absolues des sept catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF EARNERS

Description

This variable gives the actual number of persons, 15 years of age and over, in the family who received income from wages, salaries, military pay and allowances, self-employment or roomers and boarders.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes de 15 ans et plus de la famille qui ont touché un revenu provenant de salaires, de traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome ou de chambreurs et de pensionnaires.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF PERSONS WITH INCOME

Description

This variable gives the actual number of persons in the family who received income from any of the sources collected in the survey and described on the preceding pages of this documentation.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont reçu un revenu provenant des sources prises en compte dans l'enquête et décrites aux pages précédentes de la présente documentation.

Source

Questionnaire sur le revenu , Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NUMBER OF UNEMPLOYMENT
INSURANCE RECIPIENTS**

Description

This variable gives the actual number of persons in the family who reported having received money from the federal unemployment insurance program.

Source

Income Questionnaire, Form CF06.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE
L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-chômage en vertu du programme fédéral.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME CUT-OFF (LICO, 1986 BASE)

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR, BASE DE 1986)

Description

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the 1986 base low income cut-off. These cut-offs were determined by adjusting the low income lines developed after analysis of 1986 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. These income limits were selected on the basis that families with income below these limits usually spent 56.2% or more of their income on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu base de 1986. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1986 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu était inférieur à ces seuils dépensaient habituellement 56.2% et plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et à l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

The cut-offs for 1994 family income are as follows:

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1994:

Size of area of residence - Taille de la région de résidence

Size of family unit Taille de l'unité familiale	Urban areas - Régions urbaines				Rural areas Régions rurales
	500,000 and over	100,000 to/à 499,999	30,000 to/à 99,999	Less than 30,000	
	500,000 habitants et plus			Moins de 30,000 habitants	
1994					
1 person - personne	15,479	13,596	13,282	12,108	10,538
2 persons - personnes	20,981	18,430	18,004	16,411	14,286
3 " "	26,670	23,426	22,884	20,860	18,157
4 " "	30,708	26,969	26,348	24,019	20,905
5 " "	33,550	29,467	28,787	26,242	22,841
6 " "	36,419	31,983	31,246	28,483	24,792
7 or more persons - personnes ou plus	39,169	34,403	33,609	30,638	26,666

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME CUT-OFF (LICO, 1986 BASE) - concluded

For a more detailed discussion of the analysis underlying these revised cut-offs, see the Appendix in the 1987 issue of Catalogue No. 13-207.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Below cut-off
2	Equal to or above cut-off

Note:

The "Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1992 base low income statistics.

The low income status of microdata file records according to the low income cut-off (1986 base) cannot be reproduced using the "Size of Area" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of Area" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of Area"). For this reason, low income rates published in Catalogue No. 13-207, 1994 cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income code.

In addition, published low income rates **by province** cannot be reproduced from microdata file low income codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 13(iii), page A-10). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR, BASE DE 1986) - fin

Pour un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés, voir l'annexe, 1987, n^o 13-207 au catalogue.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Inférieur au seuil
2	Égal ou supérieur au seuil

Nota:

Le "Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, aux "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la publication n^o 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base.

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des unités familiales à faible revenu selon le seuil de faible revenu (base de 1986) ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu publiés en catalogue n^o 13-207, 1994 ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu créé par l'utilisateur.

En outre, les taux de faible revenu publiés **par province** ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 13(iii), page A-10). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME AFTER TAX CUT-OFF (LICO-IAT, 1986 BASE)

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (SFR-RAI, BASE DE 1986)

Description

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the 1986 base low income after tax cut-offs.

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu après impôt (base de 1986).

The cut-offs were determined by adjusting the low income after tax lines developed after analysis of 1986 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. These income limits were selected on the basis that families with incomes after tax below these limits usually spent 64.3% or more of their income after tax on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1986 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu après impôt est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 64.3% ou plus de leur revenu après impôt au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

The cut-offs for 1994 family after-tax incomes are as follows:

Voici les seuils révisés des revenus après impôt des familles pour l'année 1994:

Size of area of residence - Taille de la région de résidence

Size of family unit Taille de l'unité familiale	Urban areas - Régions urbaines				Rural areas Régions rurales
	500,000 and over	100,000 to/à 499,999	30,000 to/à 99,999	Less than 30,000	
	500,000 habitants et plus			Moins de 30,000 habitants	
1 person - personne	13,125	11,248	10,950	9,842	8,381
2 persons - personnes	17,798	15,247	14,850	13,342	11,364
3 " "	23,039	19,741	19,221	17,275	14,711
4 " "	27,100	23,217	22,610	20,319	17,302
5 " "	29,483	25,262	24,600	22,106	18,823
6 " "	31,515	27,001	26,294	23,627	20,121
7 or more persons - personnes ou plus	33,503	28,706	27,953	25,122	21,390

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME AFTER TAX CUT-OFF (LICO-IAT, 1986-BASE) - continued

For additional information on the various low income concepts, see the appendices of Catalogue No. 13-207, "Income Distributions by Size in Canada, 1990 to 1993" and Catalogue No. 13-210, "Income After Tax, Distributions by Size in Canada, 1990 and 1991". For more information concerning the low income review, an unpublished paper "Statistics Canada's Low Income Cut-offs: Methodological Concerns and Possibilities - A Discussion Paper" is available on request.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Below after tax cut-off
2	Equal to or above after tax cut-off

Note:

The "Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1992 base low income statistics. The after-tax cut-off is provided to give users the maximum analytical flexibility, as recommended during the low income review process.

The low income status of microdata file records according to the low income after tax cut-off cannot be reproduced using the "Size of area of residence" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of area of residence" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of area of residence").

In addition, published low income after tax rates **by province** cannot be reproduced from microdata file low income after tax codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 13(iii), page A-10). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (SFR-RAI, BASE DE 1986) - suite

Pour plus d'information sur les divers concepts de faible revenu, voir les annexes du catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990 à 1993" et du catalogue 13-210, "Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1990 et 1991". Pour plus d'information concernant la révision du faible revenu, un document non publié intitulé "Seuil de faible revenu de Statistique Canada: Problèmes et possibilités méthodologiques - Un document de travail" est disponible sur demande.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Inférieur au seuil après impôt
2	Égal ou supérieur au seuil après impôt

Nota:

Le "Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, aux "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la nouvelle publication n° 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base. Le seuil de faible revenu après impôt est produite afin de donner aux utilisateurs le maximum de flexibilité analytique recommandé durant le traitement de la révision du faible revenu.

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des unités familiales à faible revenu selon le seuil de faible revenu après impôt ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région").

En outre, les taux de faible revenu après impôt publiés **par province** ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu après impôt figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 13(iii), page A-10). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME CUT-OFF (LICO, 1992 BASE)

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR, BASE DE 1992)

Description

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the 1992 base low income cut-off. These cut-offs were determined by adjusting the low income lines developed after analysis of 1992 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. These income limits were selected on the basis that families with income below these limits usually spent 54.7% or more of their income on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu base de 1992. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1992 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu était inférieur à ces seuils dépensaient habituellement 54.7% et plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et à l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

The cut-offs for 1994 family income are as follows:

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1994:

LOW INCOME CUT-OFFS

SEUILS DE FAIBLE REVENU

Size of family unit Taille de l'unité familiale	Size of area of residence - Taille de la région de résidence				
	Urban areas - Régions urbaines				Rural areas
	500,000 and over	100,000 to/à 499,999	30,000 to/à 99,999	Less than 30,000	Régions rurales
	500,000 habitants et plus			Moins de 30,000 habitants	
1994					
1 person - personne	16,511	14,162	14,063	13,086	11,410
2 persons - personnes	20,639	17,702	17,579	16,357	14,263
3 " "	25,668	22,016	21,863	20,343	17,739
4 " "	31,071	26,650	26,465	24,626	21,472
5 " "	34,731	29,791	29,583	27,527	24,003
6 " "	38,393	32,931	32,702	30,428	26,533
7 or more persons - personnes ou plus	42,054	36,072	35,820	33,329	29,064

Code Classification

Code Classification

- 1 Below cut-off
- 2 Equal to or above cut-off

- 1 Inférieur au seuil
- 2 Égal ou supérieur au seuil

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME CUT-OFF (LICO, 1992 BASE) - concluded

Note:

The "Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1986 base low income statistics.

The low income status of microdata file records according to the low income cut-off (1992 base) cannot be reproduced using the "Size of area of residence" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of area of residence" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of area of residence"). For this reason, low income rates published in Catalogue No. 13-207, 1994 cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income code.

In addition, published low income rates **by province** cannot be reproduced from microdata file low income codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 13(iii), page A-10). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR, BASE DE 1992) - fin

Nota:

Le "Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, aux "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la publication n° 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base.

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des unités familiales à faible revenu selon le seuil de faible revenu (base de 1992) ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu publiés en catalogue n° 13-207, 1994 ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu créé par l'utilisateur.

En outre, les taux de faible revenu publiés **par province** ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 13(iii), page A-10). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME AFTER TAX CUT-OFF (LICO-IAT, 1992 BASE)

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (SFR-RAI, BASE DE 1992)

Description

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the 1992 base low income after tax cut-offs.

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu après impôt (base de 1992).

The cut-offs were determined by adjusting the low income after tax lines developed after analysis of 1992 Family Expenditure Survey data for increasing prices, as reflected in the Consumer Price Index. These income limits were selected on the basis that families with incomes after tax below these limits usually spent 63.6% or more of their income after tax on food, shelter and clothing. These cut-offs are differentiated by size of area of residence and by family size.

Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1992 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu après impôt est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 63.6% ou plus de leur revenu après impôt au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

The cut-offs for 1994 family after-tax incomes are as follows:

Voici les seuils révisés des revenus après impôt des familles pour l'année 1994:

Size of family unit Taille de l'unité familiale	Size of area of residence - Taille de la région de résidence				
	Urban areas - Régions urbaines				Rural areas
	500,000 and over	100,000 to/à 499,999	30,000 to/à 99,999	Less than 30,000	Régions rurales
	500,000 habitants et plus			Moins de 30,000 habitants	
1994					
1 person - personne	13,635	11,486	11,309	10,333	8,940
2 persons - personnes	16,638	14,014	13,798	12,609	10,908
3 " "	21,043	17,726	17,452	15,948	13,797
4 " "	26,209	22,077	21,736	19,862	17,184
5 " "	29,294	24,675	24,293	22,199	19,206
6 " "	32,378	27,273	26,851	24,537	21,229
7 or more persons - personnes ou plus	35,462	29,871	29,408	26,874	23,252

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME AFTER TAX CUT-OFF (LICO-IAT, 1992-BASE) - continued

For additional information on the various low income concepts, see the appendices of Catalogue No. 13-207, "Income Distributions by Size in Canada, 1990 to 1993" and Catalogue No. 13-210, "Income After Tax, Distributions by Size in Canada, 1990 and 1991". For more information concerning the low income review, an unpublished paper "Statistics Canada's Low Income Cut-offs: Methodological Concerns and Possibilities - A Discussion Paper" is available on request.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Below after tax cut-off
2	Equal to or above after tax cut-off

Note:

The "Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1992 base low income statistics. The after-tax cut-off is provided to give users the maximum analytical flexibility, as recommended during the low income review process.

The low income status of microdata file records according to the low income after tax cut-off cannot be reproduced using the "Size of area of residence" codes and "Family Size" codes from the microdata file. Some records on the file have recoded "Size of area of residence" codes to prevent identification of unique cities on the file (see description for "Size of area of residence"). For this reason, low income after tax rates published in "Low Income After Tax, 1994" (Reference No. 13-5920XPB) cannot be reproduced from the microdata file by means of a user-created low income after tax code.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (SFR-RAI, BASE DE 1992) - suite

Pour plus d'information sur les divers concepts de faible revenu, voir les annexes du catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1990 à 1993" et du catalogue 13-210, "Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1990 et 1991". Pour plus d'information concernant la révision du faible revenu, un document non publié intitulé "Seuil de faible revenu de Statistique Canada: Problèmes et possibilités méthodologiques - Un document de travail" est disponible sur demande.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Inférieur au seuil après impôt
2	Égal ou supérieur au seuil après impôt

Nota:

Le "Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, aux "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la nouvelle publication n° 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base. Le seuil de faible revenu après impôt est produite afin de donner aux utilisateurs le maximum de flexibilité analytique recommandé durant le traitement de la révision du faible revenu.

Les enregistrements du fichier de microdonnées qui correspondent à des unités familiales à faible revenu selon le seuil de faible revenu après impôt ne peuvent être reproduits au moyen des codes "taille de la région" et "taille de la famille" du fichier de microdonnées. On a attribué à certains enregistrements au fichier de nouveaux codes "taille de la région" afin d'empêcher que puissent être identifiées des villes particulières du fichier (voir la description de "taille de la région"). En conséquence, les taux de faible revenu après impôt publiés en "Faible revenu après impôt, 1994" (N° de référence 13-5920XPB) ne peuvent être reproduits à partir du fichier de microdonnées au moyen d'un code de faible revenu après impôt créé par l'utilisateur.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**LOW INCOME AFTER TAX CUT-OFF (LICO-IAT, 1992
BASE) - concluded**

In addition, published low income after tax rates **by province** cannot be reproduced from microdata file low income after tax codes. Some microdata records have the province code suppressed for confidentiality (see "Notes for Users", item 13(iii), page A-10). As a result, any user-created tabulation by province would not include all the records required to reproduce published data.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (SFR-RAI,
BASE DE 1992) - fin**

En outre, les taux de faible revenu après impôt publiés **par province** ne peuvent être reproduits à partir des codes de faible revenu après impôt figurant au fichier de microdonnées. On a supprimé pour certains enregistrements de microdonnées les codes de province afin de garantir la confidentialité (voir "Notes aux utilisateurs", poste 13(iii), page A-10). Ainsi, les tableaux par province créés par l'utilisateur ne comprendraient pas tous les enregistrements nécessaires à la reproduction des données publiées.

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME MEASURE (LIM)

Description

This code indicates whether or not the economic family unit falls below the low income measure.

The Low Income Measure is 50% of "adjusted" median economic family income where "adjusted" indicates a consideration of family needs. The family size is adjusted to reflect the notion that family needs increase with family size. For LIMs, each additional adult is assumed to increase the family's "needs" by 40% of the needs of the first adult, and each child's "needs" are assumed to be 30% of that of the first adult.

The actual calculation of the LIMs proceeds as follows:

- (i) for each family determine 'adjusted family size' whereby the first adult is counted as one person and each additional adult as .4 of a person, and each child (less than 16 years of age) as .3 of a person (except in a family of one adult and children only where the first child is counted as .4 of a person);
- (ii) calculate for each family 'adjusted family income' by dividing family income by 'adjusted family size';
- (iii) determine the median 'adjusted family income' which is the adjusted family income where 50% of families have a smaller adjusted family income and 50% have a higher one; and
- (iv) the LIM for a family of size one is 50% of the median 'adjusted family income' and the LIMs for the other types are equal to this value multiplied by 'adjusted family size';

FAMILLES DE RECENSEMENT

MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille économique est inférieur à la mesure de faible revenu.

La mesure de faible revenu est de 50% du revenu de la famille économique médian "ajusté", ce dernier terme traduisant la prise en compte des besoins familiaux. La taille de la famille est ajustée pour illustrer la notion que, les besoins d'une famille croissent en fonction de la taille. En ce qui a trait à la MFR, on suppose que chaque adulte additionnel accroît de 40% le "besoins" d'une famille, ce pourcentage étant déterminé en fonction des "besoins" du premier adulte. Cette proportion s'établit à 30% dans le cas d'un enfant.

Pour calculer les MFR, il faut procéder comme suit:

- (i) déterminer la 'taille ajustée' de chaque famille, c'est-à-dire compter le premier adulte comme une personne et chaque adulte additionnel comme .4 d'une personne, chaque enfant (de moins de 16 ans) comme .3 d'une personne (sauf dans le cas d'une famille composée d'un seul adulte avec des enfants alors que le premier enfant est compté comme .4 d'une personne);
- (ii) calculer pour chaque famille le 'revenu familial ajusté' en divisant le revenu familial par la 'taille ajustée de la famille';
- (iii) déterminer le 'revenu familial ajusté' médian qui constitue la ligne de démarcation entre deux catégories égales (50%), selon que le revenu ajusté des familles est supérieur ou inférieur; et
- (iv) la MFR pour une famille d'une personne, est 50% du 'revenu familial ajusté' médian et les MFR pour les autres types de famille sont équivalents à cette valeur multipliée par la 'taille ajustée de la famille';

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

FICHIER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME MEASURE (LIM) - continued

MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) - suite

The LIMs for 1994 incomes are as follows:

Voici les revenus du MFR pour l'année 1994:

Family Type	1994	Genres de Familles
	\$	
One adult	12,299	Un adulte
Two adults/ One adult, one child	17,219	Deux adultes/ Un adulte, un enfant
Three adults	22,138	Trois adultes
Two adults, one child/ One adult, two children	20,908	Deux adultes, un enfant/ Un adulte, deux enfants
Four adults	27,058	Quatre adultes
Three adults, one child	25,828	Trois adultes, un enfant
Two adults, two children/ One adult, three children	24,598	Deux adultes, deux enfants/ Un adulte, trois enfants
Five adults	31,977	Cinq adultes
Four adults, one child	30,748	Quatre adultes, un enfant
Three adults, two children	29,518	Trois adultes, deux enfants
Two adults, three children/ One adult, four children	28,288	Deux adultes, trois enfants/ Un adulte, quatre enfants
Six adults	36,897	Six adultes
Five adults, one child	35,667	Cinq adultes, un enfant
Four adults, two children	34,437	Quatre adultes, deux enfants
Three adults, three children	33,207	Trois adultes, trois enfants
Two adults, four children/ One adult, five children	31,977	Deux adultes, quatre enfants/ Un adulte, cinq enfants

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME MEASURE (LIM) - concluded

For additional information on the various low income concepts, see the appendices of Catalogue No. 13-207, "Income Distributions by Size in Canada", 1990 to 1993 and Catalogue No. 13-210, "Income After Tax, Distributions by Size in Canada", 1990 and 1991. For more information concerning the low income review, and unpublished paper "Statistics Canada's Low Income Cut-offs: Methodological Concerns and Possibilities - A Discussion Paper" is available on request.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
-------------	-----------------------

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 | Below measure |
| 2 | Equal to or above measure |

Note:

The "Economic Family Unit Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1992 base low income statistics. The Low Income Measure is provided to give users the maximum analytical flexibility, as recommended during the low income review process.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) - fin

Pour plus d'information sur les divers concepts de faible revenu, voir les annexes du catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu", 1990 à 1993 et du catalogue 13-210, "Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada", 1990 et 1991. Pour plus d'information concernant la révision du faible revenu, un document non publié intitulé "Seuil de faible revenu de Statistique Canada: Problèmes et possibilités méthodologiques - Un document de travail" est disponible sur demande.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
-------------	-----------------------

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1 | Inférieur à la mesure |
| 2 | Égal ou supérieur à la mesure |

Nota:

Le "Seuil de faible revenu de la famille économique (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, remplacent "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la publication n° 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base. La mesure de faible revenu est produite afin de donner aux utilisateurs le maximum de flexibilité analytique recommandé durant le traitement de la révision du faible revenu.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

LOW INCOME AFTER TAX MEASURE (LIM-IAT)

Description

This code indicates whether or not the family unit falls below the low income after tax measure.

The Low Income After Tax Measure is 50% of "adjusted" median family income after tax where "adjusted" indicates a consideration of family needs. The family size is adjusted to reflect the notion that family needs increase with family size. For LIM-IATs, each additional adult is assumed to increase the family's "needs" by 40% of the needs of the first adult, and each child's "needs" are assumed to be 30% of that of the first adult.

The actual calculation of the LIM-IATs proceeds as follows:

- (i) for each family determine 'adjusted family size' whereby the first adult is counted as one person and each additional adult as .4 of a person, and each child (less than 16 years of age) as .3 of a person (except in a family of one adult and children only where the first child is counted as .4 of a person);
- (ii) calculate for each family 'adjusted family income after tax' by dividing family income after tax by 'adjusted family size';
- (iii) determine the median 'adjusted family income after tax' which is the adjusted family income after tax where 50% of families have a smaller adjusted family income after tax and 50% have a higher one; and
- (iv) the LIM for a family of size one is 50% of the median 'adjusted family income after tax' and the LIMs for the other types are equal to this value multiplied by 'adjusted family size'.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (MFR-RAI)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur à la mesure de faible revenu après impôt.

La mesure de faible revenu après impôt est de 50% du revenu familial après impôt médian "ajusté", ce dernier terme traduisant la prise en compte des besoins familiaux. La taille de la famille est ajustée pour illustrer la notion que, les besoins d'une famille croissent en fonction de la taille. En ce qui a trait à la MFR-RAI, on suppose que chaque adulte additionnel accroît de 40% le "besoins" d'une famille, ce pourcentage étant déterminé en fonction des "besoins" du premier adulte. Cette proportion s'établit à 30% dans le cas d'un enfant.

Pour calculer les MFR-RAI, il faut procéder comme suit:

- (i) déterminer la 'taille ajustée' de chaque famille, c'est-à-dire compter le premier adulte comme une personne et chaque adulte additionnel comme .4 d'une personne, chaque enfant (de moins de 16 ans) comme .3 d'une personne (sauf dans le cas d'une famille composée d'un seul adulte avec des enfants alors que le premier enfant est compté comme .4 d'une personne);
- (ii) calculer pour chaque famille le 'revenu après impôt familial ajusté' en divisant le revenu après impôt familial par la 'taille ajustée de la famille';
- (iii) déterminer le 'revenu après impôt familial ajusté' médian qui constitue la ligne de démarcation entre deux catégories égales (50%), selon que le revenu après impôt ajusté des familles est supérieur ou inférieur; et
- (iv) la MFR pour une famille d'une personne, est 50% du 'revenu après impôt familial ajusté' médian et les MFR pour les autres types de famille sont équivalents à cette valeur multipliée par la 'taille ajustée de la famille'.

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

LOW INCOME AFTER TAX MEASURE (LIM-IAT) -
continuedMESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (MFR-RAI)
- suite

The LIM-IATs for 1994 incomes are as follows:

Voici les revenus du MFR-RAI pour l'année 1994:

Family Type	1994	Genres de Familles
	\$	
One adult	10,382	Un adulte
Two adults/ One adult, one child	14,535	Deux adultes/ Un adulte, un enfant
Three adults	18,688	Trois adultes
Two adults, one child/ One adult, two children	17,649	Deux adultes, un enfant/ Un adulte, deux enfants
Four adults	22,840	Quatre adultes
Three adults, one child	21,802	Trois adultes, un enfant
Two adults, two children/ One adult, three children	20,764	Deux adultes, deux enfants/ Un adulte, trois enfants
Five adults	26,993	Cinq adultes
Four adults, one child	25,955	Quatre adultes, un enfant
Three adults, two children	24,917	Trois adultes, deux enfants
Two adults, three children/ One adult, four children	23,879	Deux adultes, trois enfants/ Un adulte, quatre enfants
Six adults	31,146	Six adultes
Five adults, one child	30,108	Cinq adultes, un enfant
Four adults, two children	29,070	Quatre adultes, deux enfants
Three adults, three children	28,031	Trois adultes, trois enfants
Two adults, four children/ One adult, five children	26,993	Deux adultes, quatre enfants/ Un adulte, cinq enfants

For additional information on the various low income concepts, see the appendices of Catalogue No. 13-207, "Income Distributions by Size in Canada", 1990 to 1993 and Catalogue No. 13-210, "Income After Tax, Distributions by Size in Canada", 1990 and 1991. For more information concerning the low income review, and unpublished paper "Statistics Canada's Low Income Cut-offs: Methodological Concerns and Possibilities - A Discussion Paper" is available on request.

Pour plus d'information sur les divers concepts de faible revenu, voir les annexes du catalogue n° 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu", 1990 à 1993 et du catalogue n° 13-210, "Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada", 1990 et 1991. Pour plus d'information concernant la révision du faible revenu, un document non publié intitulé "Seuil de faible revenu de Statistique Canada: Problèmes et possibilités méthodologiques - Un document de travail" est disponible sur demande.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**LOW INCOME AFTER TAX MEASURE (LIM-IAT) -
concluded**

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Below after tax measure
2	Equal to or above after tax measure

Note:

The "Low Income Cut-off (LICO, 1992 base)" is now Statistics Canada's preferred low income measure, replacing the 1986 base LICO. Highlights accompanying the release of Catalogue No. 13-207, 1994, quote 1992 base low income statistics. The Low Income After Tax Measure is provided to give users the maximum analytical flexibility, as recommended during the low income review process.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (MFR-RAI)
- fin**

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Inférieur à la mesure après impôt
2	Égal ou supérieur à la mesure après impôt

Nota:

Le "Seuil de faible revenu (SFR, base de 1992)" a maintenant la préférence comme mesure de faible revenu de Statistique Canada, remplacent "SFR" de la base de 1986. Les faits saillants qui accompagnent la publication n° 13-207 au catalogue, 1994, citent les statistiques à faible revenu ayant l'année 1992 comme base. La mesure de faible revenu après impôt est produit afin de donner aux utilisateurs le maximum de flexibilité analytique recommandé durant le traitement de la révision du faible revenu.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF PERSONS IN THE HOUSEHOLD

Description

This variable gives the actual number of persons in the dwelling unit. This number may be larger than the number of persons in the census family.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes qui occupent le logement. Ce nombre peut être plus grand que le nombre de personnes dans la famille de recensement.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NUMBER OF ECONOMIC FAMILY UNITS
IN THE HOUSEHOLD**

Description

This variable is provided to indicate whether the dwelling unit is shared with non-relatives. In combination with the variable, "Tenure", this gives a more accurate picture of the housing status of the family. This variable is the actual number of economic families.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE FAMILLES ÉCONOMIQUES
AU SEIN DU MÉNAGE**

Description

Cette variable permet d'indiquer si le logement est partagé avec des personnes non apparentées. Avec la variable "mode d'occupation", elle contribue à donner une image plus précise du mode d'occupation du logement de la famille. Cette variable indique le nombre réel de familles économiques.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NUMBER OF PERSONS IN THIS ECONOMIC
FAMILY UNIT**

Description

This variable gives the actual number of persons in the economic family to which this census family belongs. If this number is greater than the Number of Persons in the Census Family, this variable indicates the presence of additional relatives in the household. These relatives could be parents (of married children); married, separated or divorced children; brothers, sisters, etc.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE PERSONNES DANS CETTE UNITÉ
FAMILIALE ÉCONOMIQUE**

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes dans la famille économique dont cette famille de recensement fait partie. Si ce nombre est supérieur au nombre de personnes dans la famille de recensement, cette variable indique la présence d'autres personnes apparentées dans le ménage. Ces dernières pourraient être des parents (d'enfants mariés); des enfants mariés, séparés ou divorcés; des frères, des soeurs, etc.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF PERSONS

Description

This variable gives the actual number of persons in the census family.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille de recensement.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF ADULTS

Description

This variable gives the actual number of adults in the family. The head of the family is an adult, as well as any other member of the family who is married or has been married and any single person 16 years of age and over.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE D'ADULTES

Description

Cette variable donne le nombre réel d'adultes membres de la famille. Le chef de la famille est un adulte, ainsi que toute autre membre de la famille qui est ou a été marié, et tout célibataire de 16 ans et plus.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF PERSONS AGE 65 AND OVER

Description

This variable gives the actual number of persons aged 65 and over in the family, including the head and spouse.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE PERSONNES
ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS**

Description

Cette variable donne le nombre réel total de membres de la famille âgés de 65 ans et plus, y compris le chef et la conjointe.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CENSUS FAMILIES

NUMBER OF CHILDREN

Description

This series of variables gives the actual number of children in the family who belong in each of the categories listed below. In addition to the family head's own children, this includes other guardianship children in the family. All census family children are "never married". Children 16 years of age and over are classified by whether or not they attended a school as a full-time or part-time student during the survey reference week according to their response on their Labour Force Questionnaire.

A person is considered to be attending a school, college or university if he or she received instruction during the reference week or was engaged in other scholastic or academic activities such as doing research towards a degree, diploma or certificate. They are also coded as attending school under the following circumstances:

1. If the person would have been attending school except that he or she was **temporarily** ill or disabled.
2. If the person was enrolled in school but on a short vacation within the school year not exceeding 30 days.
3. If the person would have been attending school but did not because of a labour dispute such as a teacher's strike.

The individual must be taking a credit course which could be counted towards a degree, diploma or certificate. The school must be a public or private establishment such as a high school, community college, secretarial school or vocational school. Personal interest courses which do not count toward a degree, diploma or certificate are not included. Correspondence courses which are affiliated with a school and will be counted as a credit course are included. Student nurses are included as attending school, even when engaged in the practical portion of their training in a hospital setting.

FAMILLES DE RECENSEMENT

NOMBRE D'ENFANTS

Description

Cette série de variables donne le nombre d'enfants membres de la famille, répartis suivant les catégories énumérées ci-dessous. En plus des enfants du chef de la famille, ce nombre comprend les autres enfants en tutelle dans la famille. Tous les enfants de famille de recensement n'ont jamais été mariés. Les enfants de 16 ans et plus sont classés selon qu'ils fréquentaient ou non l'école à titre d'étudiants à temps plein ou à temps partiel pendant la semaine de référence; la fréquentation scolaire est déterminée par la réponse du questionnaire de l'enquête sur la population active.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans les cas suivants, on considère également que la personne fréquente l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été **temporairement** malade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, telle qu'une grève des enseignants.

La personne doit suivre un cours doté de crédits et menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat. L'école doit être un établissement public ou privé, tel qu'une école secondaire, un collège communautaire, une école de secrétariat ou de formation professionnelle. On ne tient pas compte des cours suivis par intérêt personnel qui ne conduisent pas à un grade, à un diplôme ou à un certificat. Par contre, les cours par correspondance dispensés par une école et qui donnent droit à des crédits sont inclus dans la fréquentation scolaire. On considère que les élèves-infirmiers fréquentent une école même lorsqu'ils travaillent dans un hôpital, ce qui constitue l'aspect pratique de leur formation.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****NUMBER OF CHILDREN - concluded**

Employed persons receiving classroom training sponsored by their employer are considered as attending school only if the instruction is given at a public educational institution, such as a university or community college. Whether a person is classified full-time or part-time depends on how he/she is classified by the educational institution at which he/she is enrolled. Usually the classification depends on the number of courses in which the individual is enrolled.

The head and spouse are not included in these counts. The age and schooling status for each of them are given separately in their own data section [see "Head/Spouse: Education Level"].

Categories

- (a) Under 7 years of age
- (b) 7-11 years of age
- (c) 12-15 years of age
- (d) 16-17 years of age
- (e) 18-21 years of age
- (f) 22-24 years of age
- (g) 16-17 years of age, attending school as a full-time student
- (h) 16-17 years of age, attending school as a part-time student
- (i) 16-17 years of age, not attending school
- (j) 18-21 years of age, attending school as a full-time student
- (k) 18-21 years of age, attending school as a part-time student
- (l) 18-21 years of age, not attending school
- (m) 22-24 years of age, attending school as a full-time student
- (n) 22-24 years of age, attending school as a part-time student
- (o) 22-24 years of age, not attending school

Source

Household Record Docket, Form 03 and Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****NOMBRE D'ENFANTS - fin**

Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. Le système de classement de l'établissement d'enseignement où la personne est inscrite détermine si l'on doit la classer comme étudiant à temps plein ou à temps partiel. Ce classement est habituellement fonction du nombre de cours auxquels la personne est inscrite.

Le chef de la famille et la conjointe [niveau d'instruction] ne sont pas compris dans ces chiffres. L'âge de chacun d'eux figure à leurs sections respectives qui indiquent également s'ils fréquentent l'école ou non [voir "Chef/Conjointe: niveau d'instruction"].

Catégories

- (a) Moins de 7 ans
- (b) 7-11 ans
- (c) 12-15 ans
- (d) 16-17 ans
- (e) 18-21 ans
- (f) 22-24 ans
- (g) 16-17 ans, fréquentant l'école à temps plein
- (h) 16-17 ans, fréquentant l'école à temps partiel
- (i) 16-17 ans, ne fréquentant pas l'école
- (j) 18-21 ans, fréquentant l'école à temps plein
- (k) 18-21 ans, fréquentant l'école à temps partiel
- (l) 18-21 ans, ne fréquentant pas l'école
- (m) 22-24 ans, fréquentant l'école à temps plein
- (n) 22-24 ans, fréquentant l'école à temps partiel
- (o) 22-24 ans, ne fréquentant pas l'école

Source

Dossier du ménage, Formule 03 et Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NUMBER OF PERSONS UNEMPLOYED IN
REFERENCE WEEK**

Description

This variable gives the actual number of persons in the family who were classified as unemployed by the Labour Force Survey during the reference week. For a definition of **unemployed**, see "Head/Spouse; Labour Force Status (Reference Week)".

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT LA SEMAINE DE
RÉFÉRENCE**

Description

Cette variable donne le nombre réel des membres de la famille qui étaient classés comme chômeurs pendant la semaine d'enquête sur la population active. Pour obtenir la définition de **chômeurs**, voir "Chef/Conjointe: activité (semaine de référence)".

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**NUMBER OF PERSONS UNEMPLOYED
IN REFERENCE YEAR**

Description

This variable gives the actual number of persons in the family who had one or more weeks without work in the reference year during which they actively looked for work. See the variable "Total Person-Weeks Unemployed Last Year" for a definition of weeks unemployed.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT L'ANNÉE DE
RÉFÉRENCE**

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont été sans travail et en ont cherché pendant une semaine ou plus durant l'année de référence. Voir la variable "Nombre total des semaines-personnes de chômage l'année dernière" qui donne une définition des semaines de chômage.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TOTAL PERSON-WEEKS WORKED IN REFERENCE YEAR

Description

This variable gives the total number of weeks that the individuals in the family did any work during the reference year. Included as weeks worked are:

- (a) The number of weeks in which the person did **any** work, either part-time or full-time;
- (b) The number of weeks the person had a job but was not at work due to holidays, vacation, illness, maternity leave, strike or lock-out;
- (c) The number of weeks a person was self-employed; and
- (d) The number of weeks a person had a job but was absent with pay (e.g. for job-related training, etc.).

These are not necessarily complete weeks for which the individual was paid. School teachers under contract to teach the full school year during reference year are coded 52 weeks even if they did not teach or do other work during the summer. Student nurses are not coded weeks worked as they are considered to be attending school.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
000	No weeks worked
001-999	Total number of weeks worked

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre total de semaines pendant lesquelles les membres de la famille ont fait un travail quelconque durant l'année de référence. Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail **quelconque**, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant; et
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex., pour suivre un cours de formation, etc.).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète de l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
000	Aucune semaine travaillée
001-999	Nombre total de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**TOTAL PERSON-WEEKS UNEMPLOYED IN
REFERENCE YEAR**

Description

This variable gives the total number of weeks that the individuals in the family were without work and looking for work during the reference year. Only weeks in which no work was done but work was actively sought and the individual was available for work are included. Weeks a person is on temporary lay-off are included. Weeks in which a person had a job but was not at work due to holidays or illness are not included. Also excluded are weeks in which full-time students also looked for work.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
000	No weeks unemployed
001-999	Total number of weeks unemployed

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES DE
CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE
RÉFÉRENCE**

Description

Cette variable donne le nombre de semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail et en cherchaient activement durant l'année de référence. On ne prend en compte que les semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail, en cherchaient activement, et étaient prêts à travailler. Les semaines de mise à pied temporaire sont prises en compte. Les semaines pendant lesquelles la personne avait un emploi mais était absente du travail en raison d'un congé ou d'une maladie ne sont pas comptées. On ne prend pas en compte également les semaines pendant lesquelles les étudiants à temps plein cherchaient du travail.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
000	Aucune semaine en chômage
001-999	Nombre total de semaines en chômage

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

FAMILY TYPE

Description

This variable gives the composition of the family.

A census family consisting of only one individual is called a **person not in family**.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
01	Person not in family
02	Husband-wife family
03	Husband-wife family with single children
08	Male lone parent with single child(ren)
09	Female lone parent with single child(ren)

The children included in Codes 03 to 09 will not be reflected in the counts of children given in positions 323 to 352 if they are over 24 years of age. They will, however, be included in the field Number of Adults (Positions 319 to 320) if they are age 16 years and over.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

GENRE DE FAMILLE

Description

Cette variable donne la composition de la famille.

Toute famille formée d'une seule personne est appelée une **personne hors famille**.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
01	Personne hors famille
02	Famille époux-épouse
03	Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
08	Famille monoparentale, chef de sexe masculin, avec un ou plusieurs enfants célibataires
09	Famille monoparentale, chef de sexe féminin, avec un ou plusieurs enfants célibataires

Les enfants inclus dans les catégories correspondant aux codes 03 à 09 ne seront pas inclus dans le total d'enfants donné aux positions 323 à 352 s'ils sont âgés de plus de 24 ans. Par contre, ils seront inclus dans le nombre d'adultes (positions 319 à 320) s'ils sont âgés de 16 ans et plus.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****LIFE CYCLE****Description**

This variable gives the composition of the family by age of the family head and of the children.

Code	Classification
1	Person not in family, under age 45
2	Person not in family, 45 years and over
3	Husband-wife family, head under 45, no children under age 16
4	Husband-wife family, head under 45, with children under age 16
5	Husband-wife family, head 45 years and over, no children under age 16
6	Husband-wife family, head 45 years and over, with children under age 16
7	Single parent families

Family Type code 01 = Life Cycle codes 1 + 2

Family Type codes 08 + 09 = Life Cycle code 7

Family typecodes 02 + 03 = Life Cycle codes 3 + 4 + 5 + 6.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****CYCLE DE VIE****Description**

Cette variable donne la composition de la famille selon l'âge du chef de la famille et des enfants.

Code	Classification
1	Personne hors famille, moins de 45 ans
2	Personne hors famille, 45 ans et plus
3	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
4	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
5	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
6	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
7	Familles monoparentales

Code 01 du genre de famille = codes 1 et 2 du cycle de vie

Codes 08 et 09 du genre de famille = code 7 du cycle de vie.

Codes 02 et 03 du genre de famille = codes 3, 4, 5 et 6 du cycle de vie.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****TENURE****Description**

This variable gives the housing status of the census family at the time of the Labour Force Survey in April of the survey year.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Owned with mortgage
2	Owned without mortgage
3	Rented
4	Dwelling shared with other members of the same economic family (i.e. relatives)
5	Other (primary census family in a secondary economic family)

This coding is derived from a question which only asks if the dwelling is owned by a member of the household. If the dwelling is owned by a household member, it is assumed that it is owned by the first economic family listed on the questionnaire, and therefore also by the first census family within that economic family. If not owned by a household member, then the primary economic family and its primary census family are coded as renters (Primary families living in a rent-free arrangement are coded as renters).

Codes 1, 2 and 3 apply only to the Primary Census Family in the household.

Code 4 identifies secondary census families within any economic family (e.g. married children and relatives other than never-married children).

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****MODE D'OCCUPATION****Description**

Cette variable donne le mode d'occupation du logement de la famille de recensement au moment de l'enquête sur la population active d'avril de l'année d'enquête.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Propriétaire avec emprunt hypothécaire
2	Propriétaire sans emprunt hypothécaire
3	Locataire
4	Logement partagé avec d'autres membres de la même famille économique (c.-à-d., personnes apparentées)
5	Autre (famille principale de recensement faisant partie d'une famille économique secondaire)

Ce code est déterminé par la réponse à une question visant à savoir si le logement appartient à un membre du ménage. Si tel est le cas, on présume que le logement appartient à la famille économique principale inscrite sur le questionnaire et, par conséquent, à la famille principale de recensement au sein de cette famille économique. Si le logement n'appartient pas à un membre du ménage, la famille économique principale et sa famille principale de recensement sont codées comme locataires (Les familles principales qui occupent un logement gratuitement sont considérées comme locataires).

Les codes 1, 2 et 3 s'appliquent uniquement à la famille principale de recensement du ménage.

Le code 4 désigne les familles secondaires de recensement faisant partie d'une famille économique (par ex., enfants mariés et personnes apparentées autres que les enfants jamais mariés).

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

TENURE - concluded

Code 5 identifies the primary census family in a secondary economic family and could mean rent-free accommodation, employees or other miscellaneous arrangements. Dwellings owned or rented in partnership by two or more economic families cannot be identified as such.

A dwelling is considered "owned" whether or not it has been fully paid for. Dwellings in multiple dwelling structures (e.g. apartment buildings) which are owned under a co-ownership arrangement are also coded "owned". People living in condominiums which are not yet registered are not coded as owners.

Families which are sharing a dwelling with non-relatives are identified by the variable "Number of economic family units in the household".

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

MODE D'OCCUPATION - fin

Le code 5 est attribué à la famille principale de recensement faisant partie d'une famille économique secondaire et il peut s'appliquer aux personnes qui occupent leur logement gratuitement, aux employés ou à tout autre mode d'occupation. Les logements possédés ou loués en association par deux familles économiques ou plus ne peuvent être identifiés comme tels.

Un logement est considéré comme "possédé" même s'il n'est pas entièrement payé. Les logements situés dans des immeubles à logements multiples (par ex., immeuble d'appartement) et qui sont possédés en copropriété sont aussi codés "possédés". Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Les familles qui partagent un logement avec des personnes non apparentées sont identifiées par la variable: "Nombre de familles économiques au sein du ménage".

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

*CENSUS FAMILIES***CENSUS FAMILY HEAD DEFINITION**

A census family consists of either a husband and wife (with or without children who have never married) or one parent with one or more children (who have never married), who are living together in the same dwelling. Once a son or daughter marries, he or she ceases to be a member of the parents' census family even if continuing to live under the same roof. A child who is living under the care of persons other than its own parents is considered a guardianship child (e.g. a grandchild not living with parents but with grandparents) and is a member of their census family. Foster children and wards of Children's Aid Society are treated as guardianship children. A guardianship child must be under 21 year of age and not have married.

A person who is living alone, with unrelated individuals (as a lodger, employee or partner), or living with relatives but not in a husband-wife or parent-child relationship is a person not in family. If related to the household head, he (she) may be a widowed parent, a sister or brother, aunt or uncle, a child who has been married and is living with parent(s) or another relative of the head of the household.

The head of the census family is always the husband or parent. The head of a one-person census family is the person himself. The head must always be 15 years of age and over. Therefore, in rare cases where a person under age 15 lives with non-relatives, this person is classified as a guardianship child in their census family.

Under Revised Labour Force Survey procedures, members of the household are divided into **economic** families at the time of the interview. The head of each family is selected by the person interviewed with only the following restrictions:

IF a family group consists of parent(s) and "single" children . . .

THEN . . .

. . . the respondent selects either one of the parents as the head of the family (**or if the respondent is unable or unwilling**);

. . . one of the parents is selected by the interviewer; whoever is the one mainly responsible for the maintenance of the family;

*FAMILLES DE RECENSEMENT***DÉFINITION DU CHEF DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT**

Une famille de recensement comprend soit un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés), soit l'un des parents avec un ou plusieurs enfants (jamais mariés), habitant ensemble dans le même logement. Dès qu'un fils ou une fille se marie, il (elle) n'est plus membre de la famille de recensement des parents même s'il (elle) demeure toujours sous le même toit. Un enfant confié à des personnes autres que ses propres parents est considéré comme un enfant en tutelle (par ex. un petit enfant vivant avec ses grands-parents et non avec ses parents) et il est membre de leur famille de recensement. Les enfants adoptés et les pupilles de la Société de l'aide à l'enfance sont considérés comme des enfants en tutelle. Un enfant en tutelle doit avoir moins de 21 ans et ne s'être jamais marié.

Une personne seule vivant avec des personnes non apparentées (comme un chambreur, un employé ou un partenaire), ou une personne vivant avec des personnes apparentées, mais ne faisant pas partie d'une relation époux-épouse ou parent-enfant, est une personne hors famille. Si elle est apparentée au chef du ménage, elle peut être un veuf (ou une veuve), une soeur ou un frère, un oncle ou une tante, un enfant qui a été marié et vivant avec un parent ou des parents ou autre membre apparenté du chef du ménage.

Le chef de la famille de recensement est toujours l'époux ou l'un des parents. Le chef d'une famille de recensement monoparentale est la personne elle-même. Le chef doit toujours avoir 15 ans et plus. Ainsi, dans de rares cas où une personne de moins de 15 ans vit avec des personnes non apparentées, on la considère comme un enfant en tutelle de leur famille de recensement.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles **économiques** au moment de l'interview. Le chef de chaque famille est déterminé par la personne interviewée, compte tenu des restrictions suivantes:

SI la famille se compose d'un parent ou des deux et d'enfants célibataires . . .

ALORS . . .

. . . l'enquêté doit choisir l'un des parents comme chef de famille (**ou s'il en est incapable ou refuse de le faire**);

. . . l'interviewer choisit l'un des parents; celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

CENSUS FAMILY HEAD - concluded

IF a family group consists of parent(s) and married widowed, divorced or separated son/daughter or son-/daughter-in-law . . .

THEN . . .

. . . the respondent selects either one of the parents or the son/daughter or son-/daughter-in-law (**or if the respondent is unable or unwilling**);

. . . one of the parents or the son/daughter or son-/daughter-in-law is selected by the interviewer, whoever is the one mainly responsible for the maintenance of the family;

IF a family consists of brothers and/or sisters, and/or other group of related persons . . .

THEN . . .

. . . the respondent selects one person as the head of the family (**or if the respondent is unable or unwilling**);

. . . the head of the family is selected by the interviewer as whoever is either the eldest or the one mainly responsible for the maintenance of the family.

During the processing, census families are derived from the economic families according to the individual relationships to the head of each economic family. For the Survey of Consumer Finances, in cases of married couples where the female is coded head and the male is coded spouse, the relationships are switched so that, for historical comparability, males will always be heads in married couple situations. This relationship switch is **not** done for Labour Force Survey statistics.

Note that the head of the family is not necessarily the major income recipient. In fact, the head may have received no income at all.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHIER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT - fin

SI la famille se compose d'un parent ou des deux et d'un fils (ou une fille) ou d'un gendre (ou une bru) marié(s), veuf(s), divorcé(s) ou séparé(s) . . .

ALORS . . .

. . . l'enquêté doit choisir l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru) comme chef de famille (**ou s'il en est incapable ou refuse de le faire**);

. . . l'interviewer choisit l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru), selon celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

SI la famille se compose de frères et (ou) de soeurs et (ou) d'un autre groupe de personnes apparentées . . .

ALORS . . .

. . . l'enquêté doit choisir une personne comme chef de famille (**ou s'il en est incapable ou refuse de le faire**);

. . . l'interviewer choisit comme chef de famille soit la personne la plus âgée, soit celle qui est le principal gagne-pain de la famille.

Lors du traitement des données, les familles de recensement sont tirées des familles économiques selon les liens de chacun avec le chef de chaque famille économique. Aux fins de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'Enquête sur la population active, on n'intervertit **pas** les liens de ces personnes.

Veillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**PERSONAL CHARACTERISTICS OF
HEAD AND SPOUSE**

Description

The following characteristics are determined at the time the individual enters the Labour Force Survey (from December of the reference year to March of the survey year).

The interviewers are instructed not to update "Age" if the respondent's birthday falls within the six month period he/she is in the Labour Force Survey. Other characteristics may be updated if the interviewer detects a change of status.

If there is no spouse in the family, the entry is 0.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES
DU CHEF ET DE LA CONJOINTE**

Description

Les caractéristiques suivantes de l'enquête sont établis au moment de son entrée dans l'Enquête sur la population active. Elle couvre la période s'étendant de décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête.

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

Si il n'y a pas de conjointe dans la famille, l'inscription est 0.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD - MARITAL STATUS

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Single (never married)
2	Married or living common law
3	Other

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF - ÉTAT MATRIMONIAL

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
1	Célibataire (jamais marié(e))
2	Marié(e) ou vivant en concubinage
3	Autre

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - AGE

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	No spouse in the family
15-79	Actual age
80	Age 80 years and over

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE- ÂGE

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	Absence de conjointe dans la famille
15-79	Âge réel
80	80 ans et plus

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD - SEX

Code Classification

1 Male
2 Female

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF - SEXE

Code Classification

1 Masculin
2 Féminin

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE
DETAILED EDUCATION LEVEL

Description

This variable gives the detail on level of educational attainment as collected on the LFS Household Record Docket, Form 03. The first digit indicates the highest level of primary and secondary education attained. The second digit indicates the type of post-secondary education received.

Beginning with the 1989 income data year, SCF has adopted a new set of questions introduced by the Labour Force Survey to determine the educational attainment of respondents. Previously, the data on primary and secondary education reflected the *number of years of primary and secondary education* completed. Now, the information is collected on the *highest grade of elementary or high school* completed. Post-secondary education questions were previously limited to *education which normally requires high school graduation*. With the new questions, any *education that could be counted towards a degree, certificate or diploma from an educational institution* is taken as post-secondary. As a result, more persons are counted in the post-secondary education category (e.g. trades programs through apprenticeship, vocational schools or private trade schools do not always require high school graduation).

Generally, the revised education codes result in fewer people falling in the categories of primary and secondary education than before due to the removal of the high school graduation prerequisite to post-secondary education. The conceptual change of years of schooling to highest grade also contributes to distributional changes. Finally, only people with at least a bachelor degree are now included in "university degree", lowering the number of persons in that category.

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE
NIVEAU D'INSTRUCTION DÉTAILLÉ

Description

Cette variable fournit les renseignements sur le niveau d'instruction obtenu recueilli sur le dossier du ménage de l'EPA, formule 03. Le premier chiffre indique le plus haut niveau d'instruction primaire et secondaire obtenu. Le deuxième chiffre indique le genre d'instruction postsecondaire reçue.

L'enquête sur les finances des consommateurs a adopté, avec les données du revenu de 1989, de nouvelles questions adoptées par l'enquête sur la population active pour déterminer le niveau d'instruction des personnes interrogées. Auparavant, l'information sur l'instruction de niveau primaire et secondaire reflétait *le nombre d'années d'études primaires et secondaires* achevées. Maintenant, les données recueillies portent sur *le plus haut niveau d'études primaires ou secondaires* achevées. Les questions utilisées précédemment limitaient le postsecondaires aux *études exigeant normalement un diplôme d'études secondaires*. Maintenant, il suffit que la *formation puisse compter pour l'obtention d'un certificat ou diplôme d'un établissement d'enseignement*. Cette modification entraînera une augmentation du nombre de personnes dans cette catégorie (à titre d'exemple, notons que certaines périodes d'apprentissage ou cours de formation offerts par des écoles de métiers et autres n'exigent pas de diplôme d'études secondaires).

De façon générale, on retrouvera moins de personnes dans les catégories de niveau primaire et secondaire, en raison de l'élimination du diplôme d'études secondaires comme pré-requis au niveau postsecondaire. L'adoption du concept de plus haut niveau d'études en remplacement de celui de nombre d'années d'études contribue aussi à modifier la distribution. Finalement, seules les personnes détenant au minimum un baccalauréat seront comptées dans la catégorie "grade universitaire", abaissant ainsi le nombre total de personnes dans cette catégorie.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****HEAD/SPOUSE - DETAILED EDUCATION LEVEL - concluded***1st position***Code Classification**

- 0** Grade 8 or lower/no spouse in the family
- 1** Grade 9 - 10
- 2** Grade 11 - 13, did not graduate from high school
- 3** Grade 11 - 13, graduated from high school

*2nd position***Code Classification**

- 0** No other education/no spouse in the family
- 1** Some post-secondary education, no degree, certificate or diploma
- 2** Trades certificate or diploma from a vocational school or apprenticeship training
- 3** Non-university certificate or diploma from a community college, CEGEP, school of nursing, etc.
- 4** University certificate below bachelor's level
- 5** Bachelor's degree
- 6** University degree or certificate above bachelor's level

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****CHEF/CONJOINTE NIVEAU D'INSTRUCTION DÉTAILLÉ - fin***1^{er} position***Code Classification**

- 0** 8^e année ou moins/absence de conjointe dans la famille
- 1** 9^e - 10^e années
- 2** 11^e - 13^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires
- 3** 11^e - 13^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires

*2^e position***Code Classification**

- 0** Aucune autre étude/absence de conjointe dans la famille
- 1** Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
- 2** Diplôme ou certificat de métier obtenu d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
- 3** Diplôme ou certificat non universitaire obtenu d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.
- 4** Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
- 5** Baccalauréat
- 6** Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - SUMMARY OF EDUCATION LEVEL

This variable gives the highest level of education completed by this individual at the time of his/her entry into the Labour Force Survey (from December of the reference year to March of the survey year).

See "Detailed Education Level" for an explanation of the revised education codes introduced by LFS commencing with the 1989 income data year.

Code Classification

- | | |
|---|--|
| 0 | No spouse in the family |
| 1 | No schooling or grade 8 or lower, no other education |
| 2 | Grade 9 - 10, no other education |
| 3 | Grade 11 - 13, did not graduate from high school, no other education |
| 4 | Grade 11 - 13, graduated from high school, no other education |
| 5 | Some post secondary, no degree, certificate or diploma |
| 6 | Post-secondary certificate or diploma (includes trades certificate) |
| 7 | University degree |

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE NIVEAU D'INSTRUCTION SOMMAIRE

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (de décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

Voir "Niveau d'instruction détaillé" pour de plus amples informations des codes d'éducation révisés présentés par l'EPA, commençant avec les données du revenu de 1989.

Code Classification

- | | |
|---|---|
| 0 | Absence de conjointe dans la famille |
| 1 | Aucune scolarité ou 8 ^e année ou moins, pas d'autres études |
| 2 | 9 ^e - 10 ^e années, pas d'autres études |
| 3 | 11 ^e - 13 ^e années, n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études |
| 4 | 11 ^e - 13 ^e années, a obtenu un diplôme d'études secondaires, pas d'autres études |
| 5 | Études postsecondaires partielles, aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires |
| 6 | Certificat ou diplôme d'études postsecondaire (incluant certificat de métier) |
| 7 | Diplôme universitaire |

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE ATTENDED SCHOOL IN
REFERENCE WEEK

Description

This variable refers to attendance at any type of public or private educational establishment in the reference week. Only credit courses which are counted towards a degree, diploma or certificate are included. Personal interest courses are not included.

A person is considered to be attending a school, college or university if he or she received instruction during reference week or was engaged in other scholastic or academic activities such as doing research towards a degree, diploma or certificate. Employed persons receiving classroom training sponsored by their employer are considered as attending school only if the instruction is given at a public educational institution, such as a university or community college.

They are also considered to be attending school:

1. If the person would have been attending school except that he or she was **temporarily** ill or disabled.
2. If the person is enrolled in school but is on a short vacation within the school year not exceeding 30 days.
3. If the person would have been attending school, but did not because of a labour dispute such as a teachers' strike.

Full-time or part-time enrollment normally depends on the number of courses in which a person is enrolled. This distinction differs from school to school.

Code Classification

- | | |
|---|---|
| 0 | No spouse in the family |
| 1 | Yes, enrolled as a full-time student |
| 2 | Yes, enrolled as a part-time student |
| 3 | Did not attend school in reference week |

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE
FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE
RÉFÉRENCE

Description

Cette variable porte sur la fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement public ou privé pendant la semaine de référence. On ne prend en compte que les cours dotés de crédits qui mènent à l'obtention d'un grade, un diplôme, ou d'un certificat. On ne compte pas les cours du soir d'intérêt personnel.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire.

On considère également comme fréquentant l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été **temporairement** malade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, tel qu'une grève des professeurs.

L'inscription à temps plein ou à temps partiel est habituellement fonction du nombre de cours auxquels une personne est inscrite. Cette distinction diffère d'une école à l'autre.

Code Classification

- | | |
|---|---|
| 0 | Absence de conjointe dans la famille |
| 1 | Oui, inscrite à temps plein |
| 2 | Oui, inscrite à temps partiel |
| 3 | N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence |

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, Formule 05.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME**CENSUS FAMILIES****HEAD - IMMIGRATION STATUS****Description**

This variable indicates if the individual was born in Canada (or born outside of Canada of Canadian parents who registered the child as Canadian), and, if not, it gives the period of years since when he/she has been residing in Canada. Persons born in Newfoundland prior to March 31, 1949 are coded "Canadian born". For persons who immigrated to Canada more than once, the most recent year of immigration applies.

Because the survey only collects income received while in Canada, a complete picture is not given of the income situation of reference year and survey year immigrants. For reference year arrivals, part-year income is collected.

Code Classification

1	Canadian born
2	Arrived before 1946
3	Arrived 1946 to 1955
4	Arrived 1956 to 1965
5	Arrived 1966 to 1970
6	Arrived 1971 to 1975
7	Arrived 1976 to 1980
8	Arrived 1981 to 1985
9	Arrived 1986 to survey year

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994**FAMILLES DE RECENSEMENT****CHEF - STATUT D'IMMIGRATION****Description**

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parents qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars 1949 sont codées "Canadien de naissance". Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence ou l'année d'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année.

Code Classification

1	Canadien de naissance
2	A immigré avant 1946
3	A immigré entre 1946 et 1955
4	A immigré entre 1956 et 1965
5	A immigré entre 1966 et 1970
6	A immigré entre 1971 et 1975
7	A immigré entre 1976 et 1980
8	A immigré entre 1981 et 1985
9	A immigré entre 1986 et l'année de l'enquête

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - MOTHER TONGUE

Description

This variable gives the language which the individual first learned **and** still understands. If the person no longer understands the language first learned, then the next language he/she learned which is still understood is coded.

Code Classification

0	Special family unit/no spouse in the family ¹
1	English
2	French
3	Other

Records in identified CMA's have "mother tongue" recoded to ensure confidentiality as follows:

- Québec City - "English" to "Other"
- All CMA's outside of Quebec province (except Ottawa) - "French" to "Other"
- Ottawa and Montréal - no recode.

Records in Size of Area "Urban <2,500" have "mother tongue" recoded as follows:

- Quebec - "English" to "Other"
- All other provinces except New Brunswick - "French" to "Other"
- New Brunswick - no recode

Source

Household Record Docket, Form 03.

¹ Family units with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics (e.g. large family size, large number of children) have the Mother Tongue codes "masked" to ensure confidentiality. Control counts given in "Estimates Obtained from Microdata File" include these records.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - LANGUE MATERNELLE

Description

Cette variable indique la première langue que la personne a apprise **et** qu'elle comprend encore. Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code Classification

0	Unité familiale spéciale/absence de conjointe dans la famille ¹
1	Anglais
2	Français
3	Autre

Les dossiers dans les RMR identifiables ont le code de la "langue maternelle" recodé, pour protéger la confidentialité, de la façon suivante:

- La ville de Québec - "Anglais" à "Autre"
- Tous les RMR à l'extérieur de la province du Québec (à l'exception d'Ottawa) - "Français" à "Autre"
- Les villes d'Ottawa et de Montréal n'ont pas été recodées.

Les dossiers de la taille de la région "Urbaine < 2,500 habitants" ont le code de la "langue maternelle" recodé de la façon suivante:

- Québec - "Anglais" à "Autre"
- Toutes les autres provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick - "Français" à "Autre"
- Le Nouveau-Brunswick n'a pas été recodé

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

¹ Les unités familiales dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ou ceux présentant des caractéristiques inhabituelles (par ex. la taille de la famille ou le nombre d'enfants est très grand) ont les codes de la Langue maternelle "oblitérés" pour protéger la confidentialité. Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - LABOUR FORCE STATUS
(REFERENCE WEEK)**

This variable gives the labour force status of the individual during the reference week. The definitions used for these categories are the same as for the Labour Force Survey. The labour force comprises the civilian non-institutional population, age 15 years and over, who were employed or unemployed in the reference week.

The employed includes all persons who, during the reference week:

- (a) did any work for pay or profit;
- (b) did any unpaid work which contributed directly to the operation of a farm, business or professional practice owned or operated by a related member of the same household; and
- (c) had a job but were not at work due to:
 - own illness or disability
 - personal or family responsibilities
 - bad weather
 - labour dispute
 - vacation
 - other reason not specified above (excludes persons on lay-off and persons whose job attachment was to a job to start at a definite date in the future).

The unemployed includes those persons who during the reference week:

- (a) were without work, had actively looked for work in the past four weeks (ending with reference week), and were available for work;
- (b) had not actively looked for work in the past four weeks but had been on lay-off for twenty-six weeks or less and were available for work. Persons are classified as being on lay-off only when they expect to return to the job from which they were laid off; and

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - STATUT D'ACTIVITÉ
(SEMAINE DE RÉFÉRENCE)**

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que dans l'Enquête sur la population active. La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice;
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage; et
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui au cours de la semaine de référence:

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler;
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied; et

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - LABOUR FORCE STATUS
(REFERENCE WEEK) - concluded**

- (c) had not actively looked for work in the past four weeks but had a new job to start in four weeks or less from reference week, and were available for work.

Persons meeting the following criteria are regarded as available:

- (i) Full-time students seeking part-time work who also met condition (ii) following. Full-time students looking for full-time work are classified as not available for work during the reference week.
- (ii) They reported that there was no reason why they could not take a job in reference week, or, if they could not take a job it was because of "own illness or disability" or "personal or family responsibilities" or "already had a job".

Those not in the labour force include all individuals age 15 years and over (exclusive of institutional population) who are not employed or unemployed as classified above.

Code Classification

0	No spouse in the family
1	Employed
2	Unemployed
3	Not in the labour force

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - STATUT D'ACTIVITÉ
(SEMAINE DE RÉFÉRENCE) - fin**

- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) Étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) Ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou invalidité", "d'obligations personnelles ou familiales", ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs.

Code Classification

0	Absence de conjointe dans la famille
1	Occupées
2	Chômeurs
3	Inactifs

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, Formule 05.

*CENSUS FAMILIES***HEAD/SPOUSE - CLASS OF WORKER - SUMMARY
(CURRENT OR LAST JOB)****Description**

This variable gives the class of worker of the individual during reference week. For persons who had a job in the reference week, this is the class of their current main job. For persons who were unemployed or not in the labour force in the reference week but had worked within five years prior to reference week, this is the class of their most recent position. Persons who have never worked or have not worked within five years prior to reference week are coded 4 and 5 respectively.

"Paid worker" includes any person who worked as an employee for an employer. This also includes persons who work for themselves in an incorporated business. Starting with the 1979 file, an additional group has been included as paid workers. This group contains the following types of workers:

- (i) Non-live-in baby sitters and persons who provide services in the parental home of the children for whom they provide care.
- (ii) Persons who do house cleaning for a number of clients.
- (iii) Handymen, gardeners, and persons who do "odd jobs" who are directed to their various clients by an agency (or other third party) such as the Canada Employment Centre.

Note

For Labour Force Survey purposes, the above three types of workers are considered as self-employed. This should be taken into account when comparing **SCF** and **LFS** estimates. Both **LFS** and **SCF** consider persons as "paid workers" when they are employees of an agency provided baby sitting, house cleaning, or minor repairs and maintenance services as well as all persons who live on the premises of the client for whom they work.

*FAMILLES DE RECENSEMENT***CHEF/CONJOINTE - STATUT PROFESSIONNEL -
SOMMAIRE (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)****Description**

Cette variable indique le statut professionnel de la personne au cours de la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé au cours des cinq dernières années, elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé depuis les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par le fichier de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

Nota

Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'**EFC** à celles de l'**EPA**. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des "travailleurs rémunérés" de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - CLASS OF WORKER - SUMMARY
(CURRENT OR LAST JOB) - concluded**

"Self-employed" applies to individuals who work for themselves. These people may or may not have a business, farm or professional practice. Those who do, could have complete ownership or a partnership in the business. However, the business must be unincorporated. If the person is in the process of buying the business while operating it, this is considered ownership.

"Unpaid family worker" includes any person who worked on a farm or in a business owned or operated by a related member of the same household. The work done must contribute to the operation of a family farm or family business.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	No spouse in the family
1	Paid worker
2	Self-employed
3	Unpaid family worker
4	Never worked before
5	Last worked more than five years ago

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - STATUT PROFESSIONNEL -
SOMMAIRE (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER
EMPLOI) - fin**

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en non collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Absence de conjointe dans la famille
1	Travailleur rémunéré
2	Travailleur autonome
3	Travailleur familial non rémunéré
4	N'a jamais travaillé
5	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, Formule 05.

*CENSUS FAMILIES***HEAD/SPOUSE - CLASS OF WORKER - DETAILED (CURRENT OR LAST JOB)****Description**

The variable "Class of Worker - Detailed" for the census family "head" and "spouse" corresponds to the detailed source codes in the "Class of Worker" item that the Labour Force Survey (LFS) codes on the LFS F05.

The variable "Class of Worker - Detailed" for head and spouse differs from the preceding "Class of Worker - Summary" in the following manner:

- 1) "Self employed, incorporated" is identified in the "Class of Worker - Detailed" version; in the "Class of Worker - Summary" version, it is combined with "paid worker";
- 2) "Self employed, incorporated" and "self employed, not incorporated" are coded separately for those "with paid help" and those "without paid help" in the "Class of Worker - Detailed" version; the "Class of Worker - Summary" version combines "with/without paid help"; and
- 3) Certain self employed persons without a business (e.g., paperboys, babysitters, cleaning persons) are identified in the "Class of Worker - Detailed" version as "self employed, not incorporated; in the "Class of Worker - Summary" version, they are "paid worker".

The code structure for "Class of Worker - Detailed" is as follows:

*FAMILLES DE RECENSEMENT***CHEF/CONJOINTE - STATUT PROFESSIONNEL - DÉTAILLÉ (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)****Description**

La variable "Statut professionnel - détaillé" pour le "chef" et la "conjointe" de la famille de recensement correspond aux codes détaillés du poste "Statut professionnel" que l'on retrouve sur le questionnaire de l'enquête sur la population active (EPA), Formule F05.

La variable "Statut professionnel - détaillé" pour le chef et la conjointe diffère de la variable précédente "Statut professionnel - sommaire" de la façon suivante:

- 1) "Travailleur autonome constitué" apparaît dans la version "Statut professionnel - détaillé" tandis que dans la version "Statut professionnel - sommaire" il est combiné avec "Travailleur rémunéré";
- 2) Dans la version "Statut professionnel - détaillé", "Travailleur autonome constitué" et "Travailleur autonome non constitué" sont codés séparément c.-à-d. "Avec aide rémunéré" et "Sans aide rémunéré". Par contre, la version "Statut professionnel - sommaire" les regroupe dans "avec ou sans aide rémunéré"; et
- 3) Certains travailleurs autonomes sans entreprise (par ex. livreurs de journeaux, gardiennes d'enfants, employés d'entretien) apparaissent dans la version "Statut professionnel-détaillé" comme "Travailleurs autonomes non constitué" tandis que dans la version "Statut professionnel - sommaire" ils sont codés "Travailleurs rémunérés".

Les codes pour "statut professionnel - détaillé" sont structurés de la façon suivante:

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - CLASS OF WORKER -
DETAILED (CURRENT OR LAST JOB) - Concluded**

Code Classification

- 0 No spouse in the family
- 1 Paid worker
- 2 Unpaid family worker
- 3 Self-employed, incorporated business/with paid help
- 4 Self-employed, incorporated business/no paid help
- 5 Self-employed, not incorporated business/with paid help
- 6 Self-employed, not incorporated business/no paid help
- 7 Never worked before
- 8 Last worked more than five years ago

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - STATUT PROFESSIONNEL -
DÉTAILLÉ (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER
EMPLOI) - fin**

Code Classification

- 0 Absence de conjointe dans la famille
- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur familial non rémunéré
- 3 Travailleur autonome, entreprise constituée/avec aide rémunérée
- 4 Travailleur autonome, entreprise constituée/sans aide rémunérée
- 5 Travailleur autonome, entreprise non constituée/avec aide rémunérée
- 6 Travailleur autonome, entreprise non constituée/sans aide rémunérée
- 7 N'a jamais travaillé
- 8 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, Formule 05.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - 1980 OCCUPATIONAL CLASSIFICATION (CURRENT OR LAST JOB), 13-GROUPS AND 49-GROUPS

Description

These variables give the occupational classification of the individuals according to the "Occupational Classification Manual, Census of Canada, 1980", Catalogue No. 12-565E. For persons who had a job in the reference week, this is their current main occupation. For persons who were unemployed or not in the labour force in the reference week but had worked in the last five years, this is the occupation they had at their most recent job.

The classification of occupations based on the 1980 "Standard Occupational Classification" was used for the first time on the 1984 file. This set of standards replaces those previously used which were developed for the 1971 Census. The changes between the 1971 and 1980 occupation classification systems are mainly related to managerial occupations. Persons performing managerial functions in the agriculture, retail trade, accommodation, food and beverages, and insurance industries, who are paid workers, are classified as managers in the 1980 occupation classification. Previously, they were coded to occupations such as farmers, sales, service, etc. Changes in other occupations were very minor.

The complete list of codes on the file is given on the record layout. The three-digit 1980 Standard Occupational Classification codes are given in brackets as well as the breakdown of the major occupation (two-digit level) groups.

Code 99 "Not Applicable" is given to some records on the "49-Groups" variable for confidentiality reasons. These records are coded to the applicable occupation groups only on the "13-Groups" variable.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI), 13-GROUPES ET 49-GROUPES

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon la "Classification des professions, Recensement du Canada, 1980", n° 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exerçaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la "Classification type des professions" de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour les recensements de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1980 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que agriculteur, vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur le fichier se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - 1980 OCCUPATIONAL CLASSIFICATION (CURRENT OR LAST JOB), 13-GROUPS AND 49-GROUPS - concluded

Source

Labour Force Survey Questionnaire, Form 05.

Note

These detailed occupation categories are provided to give file users flexibility in creating their own groups for analysis. Users are advised that some of the codes above with small sample sizes may not yield reliable estimates on their own.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI), 13-GROUPES ET 49- GROUPES - fin

Source

Questionnaire de l'Enquête sur la population active, Formule 05.

Nota

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des fichiers aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - WEEKS WORKED IN REFERENCE YEAR

Description

This variable gives the actual number of weeks in which the individual did any work in the reference year.

Included as weeks worked are:

- (a) the number of weeks in which the person did **any** work, either part-time or full-time;
- (b) the number of weeks the person had a job but was not at work due to holidays, vacation, illness, maternity leave, strike or lock-out;
- (c) the number of weeks a person was self-employed; and
- (d) the number of weeks a person had a job but was absent with pay (e.g. for job-related training, etc.)

These are not necessarily complete weeks for which the individual was paid. School teachers under contract to teach the full school year during reference year are coded 52 weeks even if they did not teach or do other work during the summer. Student nurses are not coded weeks worked as they are considered to be attending school.

Code Classification

- 00 No weeks worked/no spouse in the family
- 01-52 Actual number of weeks worked

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail **quelconque**, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendants; et
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète durant l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'elles fréquentent une institution d'enseignement.

Code Classificaiton

- 00 Pas de semaines travaillées/absence de conjointe dans la famille
- 01-52 Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - WORKED MOSTLY FULL-TIME OR PART-TIME IN REFERENCE YEAR

Description

This variable tells whether or not the individual worked in the reference year and if he/she did work, was this work **mostly full-time or part-time in terms of weekly hours**. For pre-1977 years, it was up to the respondents to decide if their work was full-time or part-time as no fixed number of hours were attached to the definition. Since 1977, full-time work is defined as 30 hours or more per week.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	No spouse in the family
1	Full-time
2	Part-time
3	Did not work in reference year

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, s'il s'agissait **surtout d'un travail à temps plein ou à temps partiel défini en fonction du nombre d'heures par semaine**. Pour les années antérieures à 1977, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1977, la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Absence de conjointe dans la famille
1	À temps plein
2	À temps partiel
3	N'a pas travaillé durant l'année de référence

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - WORK ACTIVITY IN REFERENCE YEAR

Description

This variable is created from the previous two items - "Weeks Worked" and "Worked Mostly Full-Time or Part-Time" as follows:

		<u>Method of Creation</u>	
<u>Code</u>	<u>Classification</u>	<u>Weeks Worked</u>	<u>Full- or Part-time</u>
0	No spouse in the family		
1	Full-year full-time worker*	49-52	1
2	Other worker* or	49-52 01-48	2 1 or 2
3	Did not work in reference year	00	-

* For pre-1981 years, the criteria was 50-52 weeks. The effect of this change is minimal.

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - ACTIVITÉ DE TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable est tirée des deux postes précédents: "semaines travaillées" et "ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel".

		<u>Méthode d'établissement</u>	
<u>Code</u>	<u>Classification</u>	<u>Semaines travaillées</u>	<u>À temps plein ou à temps partiel</u>
0	Absence de conjointe dans la famille		
1	Travailleur à temps plein toute l'année*	49-52	1
2	Autre travailleur* ou	49-52 01-48	2 1 ou 2
3	N'a pas travaillé durant l'année de référence	00	-

* Avant 1981, le critère était de 50-52 semaines. Ce changement n'a que des conséquences minimales.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - WEEKS UNEMPLOYED IN
REFERENCE YEAR**

Description

This variable gives the actual number of weeks during the reference year which the individual did **no** work but looked for work. Weeks in which the individual did any work, even for one hour only, but looked for work the rest of the week, are counted as weeks worked.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	None/no spouse in the family
01-52	Actual number of weeks

Source

Household Record Docket, Form 03.

Note

The survey interviewers' instructions for this variable were clarified for the indicated years as follows:

Since 1979 . . .

Weeks a person is on temporary layoff are included.

Since 1977 . . .

Weeks in which full-time students also looked for work are not counted.

Only the weeks in which the person was also available for work are included.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - SEMAINES EN CHÔMAGE
DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE**

Description

Cette variable indique le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté **n'a pas** travaillé et a cherché du travail durant l'année de référence. Les semaines pendant lesquelles l'enquêté a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, et a cherché du travail pendant le reste de la semaine comptent comme semaines travaillées.

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
00	Aucune/absence de conjointe dans la famille
01-52	Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

Nota

Pour les années indiquées, les directives aux intervieweurs relatives à cette variable ont été éclaircies:

Depuis 1979 . . .

Les semaines pendant lesquelles un enquêté est temporairement mis à pied sont incluses.

Depuis 1977 . . .

Les semaines pendant lesquelles des étudiants à temps plein ont cherché du travail ne sont pas prises en compte.

Seules les semaines pendant lesquelles l'enquêté était prêt à travailler sont incluses.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

HEAD/SPOUSE - NUMBER OF STRETCHES OF UNEMPLOYMENT IN REFERENCE YEAR

Description

This variable indicates whether the above weeks without work and looking for work consisted of one, two, three or more continuous stretches in the reference year. A "continuous stretch" is a period of time in which the respondent's only labour force activity was "without work and looking for work". If the individual had no weeks without work and looking for work in the reference year, this variable is coded "not applicable".

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	No spouse in the family
1	One stretch
2	Two stretches
3	Three or more stretches
4	Not applicable

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

CHEF/CONJOINTE - NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a été sans travail et a cherché du travail pour une, deux, trois ou plusieurs périodes ininterrompues durant l'année de référence. "Une période continue" est une période au cours de laquelle la seule activité de l'enquêté consistait à être sans travail et à la recherche de travail. Si l'enquêté a travaillé toutes les semaines et n'a pas cherché de travail durant l'année de référence, cette variable est codée "sans objet".

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Absence de conjointe dans la famille
1	Une période
2	Deux périodes
3	Trois périodes ou plus
4	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MICRODATA FILE • 1994 INCOME

CENSUS FAMILIES

**HEAD/SPOUSE - MAIN REASON FOR INACTIVITY
DURING REFERENCE YEAR**

Description

This variable tells what the individual did mostly when neither working nor looking for work in the reference year. If the total of weeks worked and weeks looking for work is 52 for the individual, then this variable is coded "not applicable".

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	No spouse in the family
1	Permanently unable to work
2	Kept house
3	Went to school
4	Retired or voluntarily idle
5	Other
6	Not applicable

Source

Household Record Docket, Form 03.

FICHER DE MICRODONNÉES • REVENU DE 1994

FAMILLES DE RECENSEMENT

**CHEF/CONJOINTE - PRINCIPALE RAISON DE
L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE**

Description

Cette variable indique ce que l'enquêté a fait surtout pendant qu'il ne travaillait pas et ne cherchait pas de travail durant l'année de référence. Si le total des semaines travaillées et des semaines à la recherche de travail est 52, le code de cette variable est "sans objet".

<u>Code</u>	<u>Classification</u>
0	Absence de conjointe dans la famille
1	En permanence incapable de travailler
2	Tenait maison
3	Allait à l'école
4	À la retraite ou volontairement inactif
5	Autre
6	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

SAMPLE DESIGN AND IMPLICATIONS

The sample employed for the **Survey of Consumer Finances** is the Labour Force Survey sample. This multi-stage stratified clustered probability sample is described in detail in **Methodology of the Canadian Labour Force Survey, 1984-1990**, Catalogue No. 71-526 and the feature articles in **The Labour Force (October 1994, December 1994 and January 1995)** Catalogue No. 71-001. For a more general description, see **Guide to Labour Force Survey Data**, Catalogue No. 71-528.

Briefly, this sample is designed to represent approximately 98% of the population. Excluded population groups are:

1. Residents of the Yukon and Northwest Territories;
2. Residents of Indian reserves;
3. Residents of military barracks; and
4. Inmates of institutions such as prisons, penitentiaries, jails, reformatories, mental hospitals, tuberculosis hospitals, sanatoria, orphanages and homes for the aged.

Because of varying sampling and response rates, each record on the file has a weight attached to it. This weighting factor reflects the sample design and incorporates the inverse of the sampling ratio (which varies significantly by geographic area) and differential response rates for households, among other things. For further information on the weighting procedure, see Catalogue No. 13-207, as well as Catalogue Nos. 71-526, 71-528 and the issues of Catalogue No. 71-001 mentioned above.

The sample design and weighting procedure have important implications for data use. Each variable on the file must be multiplied by the weight in order to produce valid statistical estimates of population parameters such as means, medians, modes, estimated numbers and aggregates. However, the appropriateness of using these sample survey weights in regression analysis is another issue. A useful summary of this issue is presented in DuMouchel and Duncan (1983) "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples". *Journal of The American Statistical Association*, Volume 78, December 1983, pp. 535-543.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'échantillon utilisé pour l'**Enquête sur les finances des consommateurs** est celui de l'Enquête sur la population active. Cet échantillon aléatoire à grappes stratifiées à plusieurs degrés est décrit en détail dans la publication **Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada, 1984-1990**, n° 71-526 au catalogue et dans les articles vedettes du mois parus dans **La population active (octobre 1994, décembre 1994 et janvier 1995)** n° 71-001 au catalogue. Pour une description plus générale, voir le **Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active**, n° 71-528 au catalogue.

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

1. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
2. Les résidents des réserves indiennes;
3. Les résidents de baraquements militaires; et
4. Les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

En raison de la variation des fractions de sondage et de taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier. Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la publication n° 13-207 au catalogue et la présente documentation ainsi que les publications n°s 71-526, 71-528 au catalogue et les parutions de n° 71-001 au catalogue cité plus haut.

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un autre sujet. Un sommaire utile sur la question est présenté dans l'article intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983). *Journal of the American Statistical Association*, Volume 78, December 1983, pp. 535-543.

SAMPLE DESIGN AND IMPLICATIONS

- concluded

Since a multi-stage stratified clustered sample design was employed, standard error estimates based on the usual simple random formula generally underestimate the true standard errors. For an illustration of the differences, see the uncatalogued paper, "**An Investigation of Variance Estimation in Family Expenditure Surveys**" and the attached bibliography. See also the standard errors of average incomes (which estimate the sampling error) published in Catalogue No. 13-208. Standard errors of percentage distributions for family units by size are published in Catalogue No. 13-208.

The information necessary to estimate the standard errors is not given on this file. Most regression programs are not capable of considering design effects, even if the relevant information were available. However, generalized programs such as SAS, BMDP and SPSS produce coefficients using weighted least squares. The standard errors calculated by SPSS are much too low because the sum of the weights is used for the degrees of freedom. This can be corrected by dividing the weight on each record by the sum of the weights and multiplying by the sample size. This transformation will produce standard errors equivalent to those produced by SAS and BMDP. Specific requests to produce standard errors of estimates can be handled on a cost-recoverable basis. If this procedure is not followed, we suggest that users of regression packages be generally conservative in interpreting measures of statistical significance from these packages - perhaps using a factor of 2 or 3 to inflate the standard errors produced, since the standard errors in these packages are generally of the simple random type.

For further information on sampling and non-sampling errors associated with the survey, see Catalogue No. 13-207.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS - fin

Comme nous avons utilisé un échantillon à grappes stratifié à plusieurs degrés, les estimations de l'erreur type calculées selon la formule habituelle d'échantillonnage aléatoire simple sous-représentent généralement les erreurs types vraies. Pour une illustration des différences voir le document hors catalogue intitulé "**Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles**" et la bibliographie qui s'y rattache. Voir également les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans la publication n° 13-208 au catalogue. Les erreurs types des répartitions en pourcentage pour les unités familiales selon la taille figurent dans la publication n° 13-208 au catalogue.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan, même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrions répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais. S'ils ne se prévalent pas de cette possibilité, nous suggérons aux utilisateurs qui se servent de programmes généraux de faire preuve de conservatisme lorsqu'il s'agit d'interpréter les mesures de la signification statistique à partir de ces programmes - et d'appliquer peut-être un facteur de 2 ou 3 pour gonfler les erreurs types produites - puisque les erreurs types dans ces programmes sont généralement de caractère aléatoire simple.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir la publication n° 13-207 au catalogue.

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

COMPARISON OF SCF ESTIMATES TO NATIONAL ACCOUNTS ADJUSTED PERSONAL INCOME

COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE L'EFC AUX ESTIMATIONS AJUSTÉES DES COMPTES NATIONAUX

Census Families - 1994

Familles de recensement - 1994

This detailed reconciliation is given for the convenience of researchers and must not be released or published without prior approval from the Director, Household Surveys Division, Statistics Canada. For a general description of differences in concepts and coverage, see Catalogue No. 13-207.

Ce rapprochement détaillé de données est mis à la disposition des chercheurs et ne peut être diffusé ou publié sans l'autorisation du directeur de la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada. Une description générale des différences sur le plan des concepts et du champ d'observation figure dans la publication n° 13-207 au catalogue.

SCF/NATIONAL ACCOUNTS COMPARISON

COMPARAISON ENTRE EFC/COMPTES NATIONAUX

Item	1994 Income	SCF NA Adjusted EFC CN ajustés	SCF ^a EFC ^a	NA Adjusted CN Ajustée
Poste	Revenu de 1994			
		Estimates in millions of dollars Estimations en millions de dollars		
		%		
1.	Wages and salaries • Salaires et traitements ^a	107.4	375,328	349,364
2.	Farm Income • Revenu net d'un emploi autonome agricole	132.0	3,596	2,724
3.	Non-Farm Income from Self-Employment including Net Income from Roomers and Boarders • Revenu net d'un emploi autonome non agricole et revenu net provenant de chambreurs, pensionnaires	98.4	26,350	26,785
4.	Earnings (Items 1+2+3) • Gains (Postes 1+2+3)	107.0	405,274	378,873
5.	Interest, Dividends and Miscellaneous Investment Income Intérêt, dividendes et autre revenu de placement	53.1	18,736	35,288
6.	Government transfers (Sum of 7 to 12) • Transferts gouvernementaux (le total de 7 à 12)	87.9	74,619	84,933
7.	Child Tax Benefit* • Crédit d'impôt pour enfants*	94.2	5,517	5,860
8.	GST Credit* • Crédit pour la TPS*	95.3	2,694	2,826
9.	Old Age Security and Guaranteed Income Supplement • Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	102.2	19,263	18,840
10.	Canada/Quebec Pension Plan Benefits • Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	91.8	17,539	19,098
11.	Unemployment Insurance • Prestations d'assurance-chômage	87.1	13,014	14,944
12.	Other Government Transfers ^b • Autres revenus provenant du gouvernement ^b	71.0	16,592	23,365
13.	Total Income (Items 1 + 2 + 3 + 5 + 6) Revenu total (Postes 1 + 2 + 3 + 5 + 6)	99.9	498,629	499,094

a. SCF amounts include receipts for families whose members were all full-time members of the armed forces. These family units are not included in published tables.

Les chiffres de l'EFC comprennent la somme des montants déclarés pour les familles où tous les membres étaient membres à temps plein des forces armées. Ces familles sont exclus des tableaux publiés.

b. SCF = "Social Assistance and Provincial Income Supplements" plus "Other Income from Government Sources" plus "Provincial Tax Credits".

NA = Item 6 - (Items 7 + 8 + 9 + 10 + 11).

EFC = "L'aide sociale et les suppléments de revenu provinciaux plus les autres revenus de sources gouvernementales plus les crédits d'impôt provinciaux.

CN = Poste 6 - (Postes 7 + 8 + 9 + 10 + 11).

* The Child Tax Benefit and the Goods and Services Tax Credit figures were obtained from Revenue Canada rather than National Accounts.

Les chiffres du crédit d'impôt pour enfants et le taxe de produits et services sont obtenus de Revenu Canada plutôt que des Comptes Nationaux.

PROCEDURES FOR MANUSCRIPT REVIEW

Because of the complexities inherent in data from Household surveys, users of these data are advised to consult with the Household Surveys Division prior to publication of the data. A manuscript review service is provided by that Division to assist users. Users of microdata tapes are also advised prior to publishing their research to consult the relevant pages of the tape documentation provided regarding data reliability and the use of small samples.

The subscriber should file with Statistics Canada a copy of published research or other results based on the use of these microdata. The subscriber shall use the following form of accreditation in reference to the microdata.

"This analysis is based on the Statistics Canada microdata tape (Census Families - 1994 Income) which contains data collected in the 1995 Survey of Consumer Finances. All computations on these microdata were done by (Name of user organization) and the responsibility for the use and interpretation of these data is entirely that of the author(s)".

Manuscripts can be forwarded to:

Director
Household Surveys Division
Statistics Canada
Jean Talon Building, 5th floor
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

The user should distinguish clearly in the manuscript between data derived directly from the tape on the one hand and all added assumptions, adjustments and modifications introduced by him/her on the other. For example, true wage rates cannot be calculated from the data on the tape and the researcher must specify his assumptions (for which the survey does not provide direct evidence) that would make the averages calculated from the tape appropriate proxies for such a variable.

**PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER
UN MANUSCRIT**

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquête-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante:

"L'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Familles de recensement - Revenu de 1994) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1995. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et la responsabilité pour l'usage et l'interprétation de ces données est entièrement celle de ou des auteur(s)".

Les manuscrits peuvent être envoyés au:

Directeur
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon , 5e étage
Parc Tunney
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

CENSUS FAMILIES

**ESTIMATES OBTAINED FROM
MICRODATA FILE**

The following tables contain counts and aggregates obtained from this tape and are given for your use in checking computer output from the tape. On files prior to the 1984 income file, census families with exceptionally high incomes, large income losses from self-employment or unusual characteristics were excluded from the file. As of 1984, records with these conditions have had selected characteristics zeroed out rather than removing them from the file. Counts on the following pages include these records.

We suggest that users not release or analyse data based on a sample of less than 100 records. In fact, due to our procedure of income imputation we feel that a slightly larger minimal sample would be more appropriate. Users employing small samples may wish to consult the **Income and Housing Surveys Section, Household Surveys Division, Statistics Canada, Telephone (613) 951-4633.**

FAMILLES DE RECENSEMENT

**ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHER
DE MICRODONNÉES**

Les comptes et les agrégats de revenu provenant de cette bande sont présentés selon diverses caractéristiques dans les tableaux qui suivent et vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 n'englobaient pas les familles de recensement dont le revenu était exceptionnellement élevé, celles qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, celles présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984 on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces familles au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages suivantes comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser des données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la **Section des enquêtes sur le revenu et le logement, Division des enquêtes-ménages, Statistiques Canada, Téléphone (613) 951-4634.**

**Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values**

**Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et nonnulles**

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs nonnulles		Total Weighted Value Agrégat pondéré
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Wages and salaries and military pay Salaires et traitements et solde et indemnités militaire	12,548	3,714,022	28,898	8,881,845	375,327,960,013
Net income from non-farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome non agricole	36,611	11,212,979	4,835	1,382,888	26,349,836,555
Net income from farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome agricole	40,041	12,284,320	1,405	311,547	3,595,959,907
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome	35,472	10,959,957	5,974	1,635,910	29,945,796,462
Total earnings Gains totaux	10,952	3,260,355	30,494	9,335,512	405,273,756,475
Total investment income Revenu total de placements	26,809	8,221,217	14,637	4,374,650	18,736,523,936
Child tax benefit Prestation fiscale pour enfants	29,692	9,383,930	11,754	3,211,937	5,516,603,863
Old age security/ Guaranteed income supplement/ Spouse's allowance Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	32,784	10,096,155	8,662	2,499,712	19,262,988,205

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

**Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values**

**Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et nonnulles**

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs nonnulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Agrégat pondéré
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	31,246	9,664,447	10,200	2,931,420	17,539,318,809
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	33,392	10,409,163	8,054	2,186,704	13,013,627,708
Social assistance and provincial income supplements Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	35,049	10,692,854	6,397	1,903,013	11,178,418,077
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement	12,697	3,924,308	28,749	8,671,559	8,108,376,681
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	5,677	1,906,775	35,769	10,689,092	74,619,333,343
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	22,589	7,284,093	18,857	5,311,774	45,919,534,365
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	8,555	2,762,125	32,891	9,833,742	28,699,798,978
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	35,510	10,833,005	5,936	1,762,862	23,675,115,692
Other money income Autres revenus en espèces	37,598	11,486,135	3,848	1,109,732	7,535,277,626
Total income Revenu total	186	63,693	41,260	12,532,174	529,840,007,072
Total income tax Impôt total sur le revenu	9,481	2,780,495	31,965	9,815,372	103,045,888,517

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

**Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values**

**Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et nonnulles**

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs nonnulles		Total Weighted Value Agrégat pondéré
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Income after tax Revenu après impôt	186	63,693	41,260	12,532,174	426,794,118,555
Head - Total earnings Chef - Gains totaux	13,031	3,893,616	28,415	8,702,251	286,471,215,108
Head - Taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux imposables	25,533	8,111,619	15,913	4,484,248	34,273,688,749
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux non imposables	15,459	4,754,485	25,987	7,841,382	21,862,787,807
Head - Total government transfer payments Chef - Total des transferts gouvernementaux	11,734	3,693,241	29,712	8,902,626	56,278,741,529
Head - Total income Chef - Revenu total	234	78,557	41,212	12,517,310	383,027,333,261
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	26,025	8,086,317	15,421	4,509,550	94,280,148,286
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux imposables	34,621	10,721,802	6,825	1,874,065	10,063,562,554
Wife - Non-taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	31,528	9,839,911	9,918	2,755,956	5,596,091,280
Wife - Total government transfer payments Épouse - Total des transferts gouvernementaux	28,112	8,867,099	13,334	3,728,768	15,659,653,834
Wife - Total income Épouse - Revenu total	21,015	6,623,918	20,431	5,971,949	118,582,437,624

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

Counts For Selected Variables • Les comptes pour diverses variables

Variable	Sample Count	Weighted Number of Family Units	Aggregate Total Income	Average Income
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré d'unités familiales	Revenu total agrégé	Revenu moyen
Province				
Special Family Unit				
Unité familiale spéciale	149	46,115	7,712,034,031	167,235
Newfoundland				
Terre-Neuve	1,530	213,592	7,599,947,726	35,582
Prince Edward Island				
L'Île-du-Prince-Édouard	981	55,422	2,003,503,981	36,150
Nova Scotia				
Nouvelle-Écosse	2,739	395,186	14,215,067,762	35,971
New Brunswick				
Nouveau-Brunswick	2,460	316,909	11,436,567,811	36,088
Québec	7,937	3,189,405	120,577,944,521	37,806
Ontario	12,119	4,660,064	212,825,270,751	45,670
Manitoba	3,143	463,827	17,712,446,050	
	38,188			
Saskatchewan	2,780	418,193	15,488,812,073	37,037
Alberta	3,487	1,145,976	49,210,426,196	42,942
British Columbia				
Colombie-Britannique	4,121	1,691,178	71,057,986,170	42,017
Canada	41,446	12,595,867	529,840,007,072	42,065
Area • Région de résidence				
Urban population of 500,000 or more				
Urbaine de 500,000 habitants ou plus	12,117	6,249,098	274,874,068,061	43,986
Urban population of 100,000 to 499,999				
Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	10,430	2,056,855	86,001,158,749	41,812
Urban population of 30,000 to 99,999				
Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	3,310	950,408	39,018,858,839	41,055
Urban population of 2,500 to 29,999				
Urbaine de 2,500 à 29,999 habitants	5,456	1,215,216	47,847,290,121	39,373
Urban population of under 2,500				
Urbaine de moins de 2,500 habitants	1,626	311,024	11,573,082,382	37,210
Rural Areas				
Régions rurales	8,507	1,813,266	70,525,548,920	38,894
Historical Farm/Non-Farm Income Code				
Code de revenu agricole/non agricole				
Non-farm • Non agricole	40,778	12,446,919	523,536,040,028	42,061
Farm • Agricole	668	148,948	6,303,967,044	42,323
Publication Indicator				
Indicateur de publication				
Not Included • Non inclus	4	1,419	71,714,737	50,539
Included • Inclus	41,442	12,594,448	529,768,292,335	42,064